

Rapport annuel



Sologne Nature
Environnement



Assemblée Générale Ordinaire!

18 Avril 2025

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL 7

RAPPORT D'ACTIVITÉ 9

1. ETUDE, PROTECTION ET VALORISATION DE LA NATURE EN SOLOGNE 9

- Les inventaires de biodiversité communale 10
- Inventaires faunistiques sur des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique 11
- Suivi de la Cistude d'Europe 11
- Programme d'actualisation des connaissances sur la répartition des chiroptères en Sologne et Vallée du Cher 12
- Programme d'actualisation des connaissances sur la répartition des messicoles en Sologne et Vallée du Cher 13
- Programme d'amélioration des connaissances sur le Lézard des souches (lacerta agilis) en Sologne 14
- Animation du Plan Régional d'Action en faveur de la Loutre 15
- Actualisation des connaissances sur la répartition des papillons de jour inféodés aux zones humides de Sologne 15
- Amélioration des connaissances sur les insectes pollinisateurs de Sologne 16
- Contrat de suivis des 4 Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Loir-et-Cher sous convention avec le Conseil Départemental et les communes 17
- Inventaire botanique sur le bras mort de l'Espace Naturel Sensible de l'étang du Puits (partie Cher) 17
- Un toit pour la biodiversité 18
 - Terre de Loire habitat 19
 - Loir-et-Cher Logement 19
 - Theillay 19
 - Seigy 20
 - Langon-sur-Cher 20
 - Neung-sur-Beuvron 20
- Objectif Mares 21
- Suivi du centre d'enfouissement des déchets et biodiversité 21
- Autoroutes et biodiversité 22
- Restauration et aménagement de deux zones humides sur le bassin versant du Beuvron 22

2. SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT 23

- Bilan 24
- Programme des chéquiers nature Cher 24
- Programme des chéquiers nature 25
- Programme éducatif 2024-2025 25
- Projet d'éducation à l'environnement : RPI Mennetou-sur-Cher, Châtres-sur-Cher, Langon-sur-Cher 26
- Projet sur les déchets 27
- Dispositif pédagogique (CREEDD) 27

Parc floral d'Orléans - La Source	28
Programme de découvertes nature "Sologne, naturez-vous!"	29
Les Estivales de l'eau	29
Projet : micro-mammifères.....	29
Défi Alimentation.....	30
Participation aux projets du Graine Centre Val de Loire.....	31
Les habitants des clochers.....	31
Autres interventions et partenaires.....	32
3. MÉDIATION – ACCOMPAGNEMENT	33
Participation aux réunions institutionnelles :	34
4. VIE DE L'ASSOCIATION	35
Site internet de l'association :	36
Lettre Sologne nature infos.....	37
Réseaux sociaux.....	37
Le forum des associations.....	37
Journée de la biodiversité : Les arbres et la forêt	38
Les adhérents en 2025.....	39
Commission communication et vie associative.....	40
Groupe ornithologique.....	40
Comptage des oiseaux d'eau hivernants.....	40
Suivi de la nidification des oiseaux patrimoniaux en sologne.....	40
Groupe botanique	41
Exposition champignon	41
Groupe mammifères	41
Suivi annuel des sites d'hibernation des chauves-souris en vallée du cher.....	41
Week-end Naturalistes Sologne	42
Commission biodiversité	42
Groupe du site Riton Cornet.....	43
Obs'sologne : le portail de la nature en sologne	44
REMERCIEMENTS.....	45
RAPPORT FINANCIER	45
Résultat de l'exercice 2025	45
Bilan 2025.....	46

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



Sologne Nature Environnement (SNE) est la principale association d'étude et de protection de la nature et de l'environnement de Sologne.

SNE C'EST :

- près de **300** adhérents répartis sur toute la Sologne et sa périphérie
- une équipe pluridisciplinaire de **9** salariés
- plus de **12 000** personnes sensibilisées par an
- des dizaines de partenaires publics et privés

NOS PRINCIPALES MISSIONS



L'étude de la faune et de la flore d'une incomparable richesse et diversité. En effet, **plus nous connaissons la richesse de la biodiversité plus l'envie de la protéger grandit en chacun de nous.**



L'éducation et la sensibilisation à la nature et à l'environnement



La protection de l'environnement. Dans le contexte actuel, il est nécessaire de travailler sur le **changement climatique, l'eau, les déchets...**



L'accompagnement d'acteurs publics ou privés dans leurs démarches de **développement durable.**



Affiliée à France Nature Environnement, à travers sa Fédération Régionale France Nature Environnement - Centre-Val de Loire, elle participe aussi à de nombreuses commissions (départementales, régionales et nationales), pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques liées particulièrement à l'aménagement du territoire.

Elle agit en faveur de la valorisation écotouristique du patrimoine naturel solognot. Elle contribue également, à travers de nombreuses études et divers programmes scientifiques, au suivi et à l'inventaire des espèces et des habitats d'intérêt patrimonial afin de favoriser les actions conservatoires.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ETIENNE VERSCHUEREN, JULIEN GILLEMART,
Coprésident en charge des relations extérieures



JULIEN GILLEMART,
Coprésident en charge des ressources humaines et des finances



BÉNILDE MOTEAU,
Coprésidente en charge de la vie associative



CLAUDE GOVEHOVITCH,
Administrateur



MICHEL ROUBALAY,
Administrateur



THOMAS THEVENET
Administrateur



TEDDY SOURIAU
Administrateur



MICHEL PETIT
Administrateur coopté



PASCAL AGOSTINI
Administrateur coopté

L'ÉQUIPE SALARIÉE

LAURENCE GUYADER,
Secrétaire comptable jusqu'en mai 2025



ANGÉLIQUE SOURIAU - VILLÉGER,
Chargée de missions naturalistes



KELLY DUHORNAY,
Éducatrice à l'environnement et coordinatrice de projet



SARAH BRICARD,
Éducatrice à l'environnement et coordinatrice de projet



LUCIE LOISEAU,
Éducatrice à l'environnement et coordinatrice de projet



CLOTILDE ROBERT,
Chargée de communication et graphiste



EVA SEMPE,
Chargée de missions naturalistes



PAULINE LEDU,
Chargée d'études naturalistes «Flore & Habitats Naturels»



ALEXANDRE ROUBALAY,
Responsable du pôle animation



LAËTITIA BRUNET,
Éducatrice à l'environnement

L'équipe des permanents comptait 9 salariés permanents en 2025, tous en CDI. Nous avons recrutés 3 CDD pour surcroît d'activité : Simon Ledeschault pendant 9 mois et Emma Depreter durant 3 mois au pôle études, Laëtitia Brunet au pôle animation. Nous avons pu accueillir Louis Grandjean, volontaires en service civique, ainsi que Florent Lecler, stagiaire Chiroptères.

RAPPORT MORAL

En introduction de ce rapport moral, je vous propose une citation de Jean Touzel extraite de son ouvrage « Climat. Parlons vrai ».

Notre optimisme dépasse notre inquiétude. Si le réalisme de l'instant nous effraie, il ne faut pas perdre de vue la solidarité que nous sommes capables de mettre en œuvre.

Engagez-vous, disait-il à des étudiants.

Je vous remercie, chers adhérents et chères adhérentes, de vous engager et de soutenir Sologne Nature Environnement, montrant ainsi votre solidarité envers le monde vivant auquel l'humain appartient.

Aujourd'hui, il n'est pas exclu que le dérèglement climatique atteigne une température mondiale de plus de 3 degrés, ce qui induit pour l'hexagone français une agmentation de 4 degrés en 2050.

Les solutions existent pourtant déjà, bien connues et que nous martelons depuis longtemps, à commencer par la sobriété, la consommation sans extractivisme qui pille la planète, l'énergie non fossile et des déplacements non carbonés, une agriculture non intensive...

Et pourtant le cortège des solutions politiques à mettre en place est culturellement installé dans la plupart des esprits, mais les passages aux actes concrets ne franchissent pas les pas décisifs et, pire encore, depuis 3 ans, les régressions s'accumulent.

Le dernier exemple est certainement cette loi Duplomb 2 qui revient en surface par son passage au Sénat. M. Larcher estime que **l'objectif d'intérêt général poursuivi pourrait justifier les atteintes portées par le texte « au devoir de prévention et au droit à la protection de la santé », lesquelles seraient ainsi suffisamment encadrées par le législateur. La santé passe donc au second plan.** La pétition signée par plus de 2 millions de personnes rappelait pourtant que les néonicotinoïdes ont des **incidences sur la biodiversité, en particulier les pollinisateurs et les oiseaux, et induisent des risques pour la santé humaine.**

Le projet, de « loi d'urgence agricole », justifierait d'y associer ce texte Duplomb 2 pour le faire adopter.

Dans cette perte de conviction ambiante vers la protection de la planète en général, nous sommes chanceux de notre environnement local tant en « nature » qu'en « aides publiques » encore disponibles. Des régions entières ou des territoires importants font des coupes rases en coupant des financements. La région Centre Val de Loire fait exception.

Ainsi, SNE peut résister et gagne même. En 2022, nous étions en danger de disparaître, en 2023 nous remontions grâce aux efforts de notre équipe salariée, en 2024 nous finissons proches de l'équilibre en anticipant nos charges grâce à des facilités bancaires.

En 2025, nous présentons un bilan positif, vous verrez le détail des chiffres dans le rapport financier.

En 2025 la grande nouveauté pour l'équipe est la recherche d'une secrétaire comptable tant attendue. Mais c'est au début d'année 2026, que l'arrivée d'Aurélié Simoes, la perle qu'il nous fallait trouver, s'est concrétisée.

Les autres actualités importantes sont le retour d'Angélique après son congé maternité, retour à temps partiel et la préparation du départ en retraite de notre vedette naturaliste de 25 ans de bons et loyaux services. Eva Sempé part véritablement fin mars 2026.

L'actualité de l'équipe, c'est aussi deux maternités à venir chez Clotilde et Sarah mais là encore, je déborde encore sur 2026.

L'année 2025 restera une année charnière dans notre historique pour initier des changements en 2026.

Nous réorientons les recherches de financement vers le monde privé et en particulier SNE vient de recevoir un prix de la fondation de la Banque Populaire (mais là je déborde toujours sur 2026).

En 2025 encore, nous étendons notre patrimoine foncier.

SNE se mobilise pour travailler sur un terrain rue des Cheminets à Romorantin pour concevoir un ensemble d'habitats dits partagés et d'une aire verte de retour à la biodiversité en lien avec la voie douce reliant Romorantin à Villefranche-sur-Cher.

Les conceptions des parties construites sont en l'état d'esquisses et il reste à les finaliser. La partie zone verte est à ébaucher. Ce terrain n'est pas destiné à devenir totalement un foncier SNE mais la zone de biodiversité le serait en accord avec les propriétaires actuels.

SNE est aussi destinataire d'une sorte de donation pour l'euro symbolique d'un terrain de 6600 m² à Nouan-le-Fuzelier. Le terrain est coincé entre une voie ferrée, une route rapide vers Lamotte-Beuvron, et un centre commercial LIDL. La zone est très humide et nous allons réfléchir à une valorisation démonstrative et pédagogique de cet espace déshérité, mais il y a fort à faire ! **La signature dépend d'ailleurs de votre acceptation de désigner un clerc de notaire pour signer électroniquement à distance, pour éviter d'aller parapher un acte du côté de Nantes...**

Nous signerons là aussi en 2026 mais le projet a commencé en avril 2025.

Enfin, vous n'êtes pas sans savoir que la ville de Romorantin-Lanthenay a changé de maire, M. Louis De Redon et son adjointe Mme Céline Jardel nous font espérer une écoute ciblée sur la protection du monde vivant, à commencer par le possible maintien d'une subvention de 20 000 € que l'ancienne équipe avait prévu de supprimer. Mais là encore, je déborde sur 2026.

Enfin, nous avons des annonces à vous présenter sur des évolutions dans le conseil d'administration (CA). Nous avons organisé un CA le 8 avril pour connaître les candidats et candidates car des départs sont actés.

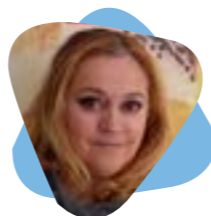
Julien Guillemart, notre trésorier émérite quasi-« expert » dans cet exercice veut s'extraire du CA. Vous pouvez l'applaudir pour l'excellent travail qu'il a produit depuis trois ans ou le huer parce qu'il s'en va ou les deux à la fois !

Et pour ma part, j'avais annoncé depuis deux ans maintenant, mais surtout l'année dernière que 2025 serait ma dernière année de président ou de co-président. Je vous confirme cette intention de me retirer de ce rôle prépondérant, passionnant mais envahissant. Je vais rester administrateur honorant ainsi mon mandat de 3 ans depuis 2025.

Les élections des futurs administrateurs et administratrices se feront en fin d'AG.

Je vais inviter les élus.es à s'exprimer s'ils ou elles le souhaitent et nous reprendrons la présentation des autres rapports ensuite.

Merci de votre attention.



Etienne Verschueren, Julien Guillemart et Bénilde Pinto.
Les coprésidents de Sologne Nature Environnement

Etude, protection et valorisation de la nature en Sologne



S'APPUYANT SUR
UNE CONNAISSANCE
ACQUISE SUR LE
TERRAIN DEPUIS
PLUS DE 40 ANS, SNE
MET À DISPOSITION SES
COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES,
TECHNIQUES ET JURIDIQUES
AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS
LOCALES ET DU SECTEUR PRIVÉ
EN MATIÈRE D'EXPERTISE CONSEIL
EN GESTION ET AMÉNAGEMENT
DE L'ENVIRONNEMENT (AVIS
SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES,
ASSISTANCE À MAÎTRE D'OUVRAGE,
PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS...)

INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (IBC) DE SASSAY (41)

2025 marque la dernière année d'accompagnement de la commune de Sassay engagée dans un inventaire de la biodiversité communale (IBC). Les objectifs de celui-ci sont multiples : réaliser un état des lieux de la biodiversité locale, sensibiliser élus et citoyens aux richesses naturelles de la commune et prendre en compte la biodiversité dans la gestion des espaces communaux.

L'étude de l'IBC portait sur 6 sites communaux et 1 site privé et des actions de sensibilisation. L'IBC a permis d'inventorier 407 espèces animales et végétales dont 47 sont patrimoniales. Plus d'une centaine de personnes ont bénéficié des découvertes de la biodiversité à Sassay et une quinzaine de personnes ont participé activement en partageant leurs observations. À noter la forte implication des habitants dans cet IBC. Suite à ces inventaires, SNE accompagne la commune dans ses projets d'aménagement et la commune s'implique dans le projet "La faune des clochers".



INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE THEILLAY (41)



Pour 2024 et 2025, la commune de Theillay s'est également engagée aux côtés de SNE dans un Inventaire de la Biodiversité Communale. Les objectifs de celui-ci sont multiples : réaliser un état des lieux de la biodiversité locale, sensibiliser élus et citoyens aux richesses naturelles de la commune et prendre en compte la biodiversité dans la gestion des espaces communaux.

L'étude de l'IBC porte notamment sur six sites communaux. L'année 2025 est dédiée à l'achèvement de cette démarche : les dernières animations et inventaires sont réalisés, et le rapport final intégrant des mesures de gestion précises est rédigé.

Les résultats sont présentés lors d'un COPIL (comité de pilotage) de clôture, sous forme d'une restitution destinée aux habitants. Cette rencontre permet de mettre en lumière la forte mobilisation des citoyens tout au long du projet.

La commune souhaite par ailleurs poursuivre sa collaboration avec l'association sur de nouveaux projets, tels que la restauration de la mare communale ou la création de jachères fleuries

INVENTAIRES FAUNISTIQUES SUR DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) se définit comme un secteur du territoire national sur lequel les experts scientifiques et naturalistes ont identifié des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel (faune, flore et milieux).

Pour 2025, nous avons actualisé 5 sites ZNIEFF en vérifiant si les espèces déterminantes sont toujours présentes et de rajouter des nouvelles espèces faunistiques inventoriées. Un site supplémentaire, initialement prévu en nouvelle proposition ZNIEFF n'a pas été retenu. Seulement trois espèces d'oiseaux déterminantes étaient présentes, ce qui est trop peu pour un classement en ZNIEFF.

SUIVI DE LA CISTUDE D'EUROPE

La Cistude d'Europe est la seule tortue présente en France qui est inféodée aux eaux douces. On la retrouve dans les étangs et dans les rivières où elle partage son temps entre bains de soleil et glanage de nourriture. En Sologne, la cistude est peu commune. Un étang est connu depuis 1990 pour accueillir des cistudes. Grâce à la sensibilisation du propriétaire de cet étang, la population est étudiée depuis 2011 avec le soutien de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et de la région Centre-Val de Loire. Depuis 2018, de nombreuses découvertes sont obtenues par Sologne Nature Environnement sur cette population. La taille de la population est évaluée. La station de ponte de celle-ci est découverte.



Menacée, elle est protégée, dès 2020, par un filet électrifié qui repousse les prédateurs qui dévorent les œufs de Cistude, ce qui menace le devenir de la population.

Entre 2021 et 2023, une nouvelle étude améliore les connaissances sur les jeunes cistudons, ou émergents. Les trois années de suivi ont permis la caractérisation de 338 œufs. Le nombre moyen d'œufs par nid oscille entre 9 et 11. Au total, 255 ont éclos. Selon les années, en 2021, les cistudons quittent le nid entre le 1/03 et le 24/04. Les conditions météorologiques influencent fortement les émergences. Lors des étés chauds et secs, le développement des embryons est favorable. A l'inverse, dès que le mois de juillet est frais et humide, les œufs ne se développent pas ou peu.



Depuis sa protection, les femelles de cistudes continuent de venir pondre sur la station. Cependant, elles semblent également préférer les abords de la station, moins en friches.

La station nécessite donc également la gestion de sa végétation, celle-ci a tendance à s'enfricher compliquant la ponte des femelles. Pour autant, il est essentiel de maintenir des strates arbustives pour protéger les juvéniles de la prédation et de la dessiccation.



En 2024 et 2025, la dynamique de la population a de nouveau été évaluée avec la mise en place d'une campagne de capture en 3 sessions sur l'étang ainsi que sur l'étang voisin, où vivent également les Cistudes. En 2025, 72 cistudes différentes ont été capturées, dont 19 jamais rencontrées par le passé. Au total, 60 % des cistudes capturées sont des femelles. La population est constituée à 25 % de juvéniles. Bonne nouvelle, 83 % des jeunes capturés sont nés après la mise en place du filet électrifié. La protection de ce site a donc été fructueuse.

PROGRAMME D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DES CHIROPTÈRES EN SOLOGNE ET VALLÉE DU CHER

Cette année encore, la DREAL et le CD 45 (Conseil départemental du Loiret), ont financé une étude pour améliorer nos connaissances sur la répartition des chauves-souris en Sologne.

Ainsi, en 2025, 10 communes ont été prospectées pour leurs bâtiments publics et 6 propriétaires privés ont été rencontrés. Au total, 58 pièces ont été prospectées où 11 abritent des chauves-souris, dont 5 colonies de reproduction et 6 mentions d'individus isolés. Sept espèces étaient présentes ainsi qu'un groupe d'espèces. Il s'agit de la Noctule de Leisler, de l'Oreillard gris et de l'Oreillard roux, de la Pipistrelle commune, du Petit et du Grand Rhinolophe, de la Sérotine commune.



Grâce aux prospections des gîtes d'estivage, 139 colonies sont recensées. En 2024, 50 ont pu être suivies. Le constat est très nuancé en fonction des espèces.

Depuis 2011, 45 communes ont été également recensées via un inventaire acoustique. En 2025, 5 espèces ont été recensées à Ardon, dont 2 patrimoniales. Onze espèces ont été recensées à Poilly-lez-Gien, dont 5 patrimoniales.

En 2025, les prospections ciblées sur les colonies de Noctules ont été renouvelées. Elles ont permis de recenser 11 alignements constitués de 207 arbres au total dont l'essentiel sont des Platanes. Parmi ces arbres, 5 sont des arbres-gîtes qui accueillent des chauves-souris. Ils sont colonisés par les Sérotines communes, des Murins de Daubenton et des Noctules communes.

PROGRAMME D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DES MESSICOLES EN SOLOGNE ET VALLÉE DU CHER

De 2025 à 2035, le CBNBP (Conservatoire botanique national du Bassin parisien) avec l'appui de la DREAL coordonne le nouveau PNA (Plan national d'actions) en faveur des messicoles des vignes et des vergers. La DREAL a financé en 2025 une étude pour améliorer nos connaissances sur la répartition des messicoles en Sologne. Pour rappel, les messicoles sont des plantes inféodées aux cultures et sont menacées directement par l'uniformisation des parcelles et de l'intensification des pratiques agricoles.

En 2025, 3 grandes actions sont déployées : suivis des parcelles messicoles inventoriées depuis 2017, nouvelles prospections en ciblant les vignobles et sensibilisation d'acteurs agricoles/viticoles sur le rôle des messicoles.

Ainsi pour la première action, 132 données messicoles dont 11 espèces différentes sont relevées sur 81 anciens sites et près de 195 km sont prospectés en Sologne.

Pour la deuxième action, 9 nouveaux sites sont découverts sur 5 communes différentes. A eux seuls, ils abritent 8 espèces de messicoles dont le Miroir de Vénus (*Legousia speculum-veneris*) et la Camomille puante (*Anthemis cotula*).

La dernière action regroupe la sensibilisation des acteurs agricoles de Sologne. Ainsi, des fiches techniques spécifiques aux messicoles

sont créées et distribuées aux viticulteurs engagés dans le biologique (voir catalogue du Gablec 41). Ces fiches expliquent le rôle des messicoles et les étapes nécessaires pour créer par exemple des jachères fleuries. Un zoom sur le label Végétal Local est fait. Un seul organisme a répondu positif à cet appel : le Verger de la Fontaine à Mont-Près-Chambord. Un souhait est relevé : renforcer deux espèces de messicoles sur ces parcelles arboricoles en semant des graines labellisées Végétal Local (action prévue en 2026). L'objectif à long terme est de créer un réseau qui s'échange ces graines pour renforcer les messicoles sur notre territoire.



PROGRAMME D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DE « L'ISOÈTE TRÈS TÊNU » EN SOLOGNE ET VALLÉE DU CHER

De 2025 à 2035, le CBNBP avec l'appui de la DREAL coordonne le nouveau PNA en faveur de l'Isoète très ténue (*Isoetes tenuissima*). La DREAL a financé en 2025 une étude pour améliorer nos connaissances sur la répartition de l'Isoète très ténue en Sologne et Vallée du Cher. Pour rappel, l'espèce floristique est endémique des étangs du centre-ouest de la France, il est présent essentiellement en Brenne, mais également connu en Sologne du Loir-et-Cher. Cette

fougère se développe sur sol sableux, au sein des végétation amphibies des étangs acides et pauvres en éléments nutritifs.

Considérée comme en danger critique d'extinction en France et en Centre-Val de Loire, l'espèce fait l'objet d'un PNA afin de pérenniser ses populations. L'Isoète est victime de la régression des mares ou des zones humides, de la destruction des habitats ainsi que la tendance à l'eutrophisation des milieux (apports de phosphates et de nitrates, érosion des sols ou rejets des eaux usées).

En 2025, des inventaires se sont déroulés sur la période estivale sur 6 étangs (4 privés et 2 publics). L'objectif est simple : retrouver la présence de cette fougère sur les étangs prospectés. Les résultats sont sans appel, seul l'étang de Beaumont abrite une station d'Isoète très ténue. La dernière donnée de cette espèce datant de 2010, c'est donc une belle actualisation. Cependant, d'autres espèces typiques des gazons amphibies et menacées sont relevées sur les étangs : Baldellia fausse renoncule ou Baldellia ranunculoides, Scirpe flottant ou



Isoètes - Gazons amphibies

Isolepis fluitans, Juncus palustris, Drosera intermedia, Littorella uniflora, Millepertuis elodes, Laïche à épis

Les prospections ont été réalisées sur d'autres étangs solo



PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LE LÉZARD DES SOUCHES EN SOLOGNE

Espèce à large répartition mondiale, le Lézard des souches est en déclin dans la partie occidentale de sa distribution européenne. Bien que protégé en France, l'espèce est considérée comme quasi menacée sur le territoire national. En région Centre-Val de Loire, ce lézard est considéré comme vulnérable depuis 2013. Ainsi, il existe un Plan Régional d'Action en faveur du Lézard des souches (PRA LDS). Le document a pour objectif de

réaliser un état des lieux des connaissances régionales sur l'espèce et de proposer des actions précises pour une meilleure prise en compte de l'espèce dans les actions de conservation. Ainsi, en 2023, SNE met en place un nouveau programme d'action en faveur de cette espèce. Les habitats naturels de la Sologne sont très favorables à la présence du Lézard des souches. Il occupe les landes, forêts de résineux et forêts caducifoliées.

Pourtant, seulement 7 données de l'espèce sont renseignées sur la base de données naturaliste de l'association Obs'Sologne. Elles sont toutes antérieures à 1999. L'objectif du programme est donc d'affiner les connaissances sur la répartition de l'espèce et son écologie. En 2025, l'étude est renouvelée. Au total, 8 sites Solognots ont été prospectés à travers différents habitats propices. Sur ces 6 sites appartenant à 6 communes, plus de 14 km linéaires dont la majorité longeant des friches, forêts mixtes, prairies, landes sèches et forêts alluviales ont été parcourus. Cependant, aucun individu n'a été observé.

Ce programme a cependant permis de souligner la diversité notable d'autres reptiles présents sur ces territoires avec un total de 6 espèces identifiées avec une majorité de présence de Lézards vert et Lézard des murailles.

L'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas de confirmer l'absence ou la présence de l'espèce.



ANIMATION DU PLAN RÉGIONAL D'ACTION EN FAVEUR DE LA LOUTRE

SNE travaille depuis 1985 sur la connaissance et la préservation de la loutre d'Europe, tant par des prospections que par de la sensibilisation. Depuis 2024, l'association a souhaité s'investir encore davantage dans la protection de cet animal emblématique qu'est la loutre d'Europe en mettant à profit ses compétences et connaissances dans l'animation de réseau. Notre association mène par ailleurs divers travaux de protection de la nature en partenariat avec tous les acteurs de la région Centre-Val de Loire que sont les organismes d'État, les associations et les acteurs socio-économiques du territoire. Pour l'ensemble de ces raisons, grâce au soutien de la DREAL, l'association est devenue pour la première fois animatrice régionale d'un plan national d'action, et notamment celui pour la loutre d'Europe. Les missions attribuées à SNE ont été celles de la coordination du réseau et des actions en région.

Il a fallu identifier les structures travaillant sur la loutre d'Europe, ainsi que les autres acteurs potentiellement concernés, et favoriser les échanges entre ces structures.

Pour continuer l'animation, une journée technique de formation aux traces et indices de présence de la loutre est organisée par SNE et la DREAL CVL. Ce moment a réuni 35 personnes de diverses structures. Une

grande proportion des participants était des techniciens de rivières. Des bénévoles d'associations naturalistes régionales étaient également présents. Enfin, une salariée de la fédération régionale des chasseurs et un agent de l'Office français de la biodiversité (OFB) se sont également rendus à cette formation. La journée s'est répartie en deux temps, le matin, en salle, les participants ont abordé les thématiques suivantes : écologie, biologie, plan national et régional d'action, indices de présence et protocoles de prospection en zone permanente et en zone de recolonisation. L'après-midi, trois groupes ont été constitués pour tester les protocoles et identifier les



Journée de formation PRA Loutre © SNE

indices de présence. Au total, une trentaine d'empreintes (crottes) ont été retrouvées sur le site emblématique du Havre de paix de Villefranche-sur-Cher.

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DES PAPILLONS DE JOUR INFÉODÉS AUX ZONES HUMIDES DE SOLOGNE

Nous avons recherché une amélioration de nos connaissances sur quatre espèces de papillons de jour, d'intérêt régional, présentes en Sologne et en vallée du Cher. Il s'agit du Damier de la Succise, du Cuivré des marais, de l'Azurée du genêt et de l'Azuré de l'ajonc. Les deux premières sont des espèces protégées en France et d'importance européenne. Elles font également partie des espèces "vulnérables" de la liste rouge régionale. L'Azuré du genêt est également répertorié comme "vulnérable" en liste rouge régionale et l'Azuré de l'ajonc,

assez rare en Sologne, est inféodé aux landes sèches, un milieu naturel qui a tendance à disparaître.

Nous sommes retournés sur 22 sites connus qui ont hébergé ces espèces des années 2006 à 2019. Notre action visait à une mise à jour de la distribution de ces espèces pour confirmer ou infirmer leur présence actuelle, à comptabiliser le nombre d'individus et à réaliser un diagnostic de l'état de conservation des habitats présents.

Les résultats sont assez satisfaisants pour le Damier de la Succise et l'Azuré des Ajoncs. La plupart des sites connus sont toujours favorables à ces espèces et les habitats sont en bon état écologique. Par contre, le Cuivré des marais, et encore plus l'Azuré du Genêt n'ont pas été retrouvés.



Damier de la Succise © Eva Sempé

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES INSECTES POLLINISATEURS DE SOLOGNE

Ce projet se décline en deux parties :

1. Des inventaires de papillons avec le protocole STERF (Suivi Temporel des Rhopalocères de France) sur 4 sites protégés. Ce suivi vise à fournir un outil d'évaluation de la santé des communautés de papillons diurnes (rhopalocères). Son objectif est de quantifier l'évolution temporelle des populations de rhopalocères (papillons de jour) de France. Il s'agit donc d'un projet à long terme et à vocation nationale. Cela permet d'estimer les variations spatiales et temporelles des papillons de jour, mais aussi de déterminer les facteurs environnementaux naturels ou d'origine humaine qui les influencent.



Syrphe - *Helophilus pendulus*
© Eva Sempé

2. Le SPIPOLL (Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs) est un projet de sciences participatives ouvert à tous. Les participants n'ont pas de contrainte de lieu, ils choisissent une fleur à suivre. Puis, sans contrainte de date, ils observent cette fleur pendant 20 minutes. Durant ce temps, ils photographient les visiteurs de la fleur. Ils seront ensuite invités à identifier les insectes, si possible via l'aide de l'application Lens, et à transmettre leurs observations sur le site du SPIPOLL. Nous avons mobilisé des bénévoles de SNE pour participer à cette enquête nationale et sept personnes ont suivi ces inventaires, le plus souvent dans leurs jardins.

Les résultats sont assez satisfaisants pour le Damier de la Succise et l'Azuré des Ajoncs. La plupart des sites connus sont toujours favorables à ces espèces et les habitats sont en bon état écologique. Par contre, le Cuivré des marais, et encore plus l'Azuré du Genêt n'ont pas été retrouvés.

Pour les résultats du STERF, nous pouvons noter en général une forte raréfaction de la richesse spécifique pour les papillons de Sologne et de la vallée du Cher, et même une importante diminution du nombre d'individus des espèces communes depuis ces dernières années.

Pour le SPIPOLL, la pollinisation, au moins dans les jardins individuels prospectés, semble en grande partie être effectuée par des syrphes et autres diptères (famille des mouches). Le plus connu des pollinisateurs, l'abeille domestique qui produit du miel, est un hyménoptère présent dans les jardins prospectés. Mais cette célébrité ne doit pas faire oublier la très grande diversité des abeilles sauvages et bourdons qui jouent un rôle fondamental dans la reproduction des plantes à fleurs. Les coléoptères consomment souvent les étamines et le pollen des fleurs, ce sont généralement des pollinisateurs peu efficaces.

CONTRAT DE SUIVIS DES 4 ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) DU LOIR-ET-CHER SOUS CONVENTION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET LES COMMUNES

Il s'agit de quatre sites ENS : l'Étang des Lévrays à Nouan-le-Fuzelier, la Grande Prairie à Pierrefitte-sur-Sauldre, le Terrain du Chêne à Pruniers-en-Sologne et le site de Baltan à Villeherviers.

Dans ce cadre, SNE réalise les actions suivantes :

- Réunion annuelle du Comité de Suivi pour chaque site ;
- Suivi de l'état des sites et veille des aménagements ;
- Organisation d'animations à destination du grand public (une animation par site, soit 4 découvertes par an) ;
- Réalisation de programmes éducatifs avec les scolaires des communes propriétaires des sites ou environnantes (deux communes pour chaque année) ;
- Coordination, communication et bilan des quatre sites ENS.

En 2025, après un printemps prometteur avec des précipitations satisfaisantes, la canicule s'est installée à partir de la mi-juin et jusqu'en août. Les étangs, mares et zones humides ont subi une grande sécheresse, ce qui n'était pas du tout favorable au développement de la faune et de la flore, et surtout aux insectes.



Mare de l'ENS de Baltan en fin avril © Eva Sempé

INVENTAIRE BOTANIQUE SUR LE BRAS MORT DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ÉTANG DU PUIIS (PARTIE CHER)

Depuis 2021, un Plan de gestion est mis en place sur le site ENS interdépartemental de l'Étang du Puits. L'une des actions déclinées est l'inventaire global et le plus exhaustif possible de la flore en général du bras mort de l'étang, localisé à Argent-sur-Sauldre (18). Il est reconnu sur l'étang un intérêt très fort pour l'avifaune. Cependant, l'étang du Puits, du fait de sa surface importante, accueille de nombreux habitats. La diversité de ses habitats permet à une flore particulière et souvent patrimoniale d'y trouver refuge. Son inventaire réalisé en 2025 permet d'actualiser mais surtout d'enrichir la connaissance sur ce site remarquable.



Bras mort de l'étang du Puits © SNE

Les résultats pour 2025 sont :

Présence de 52 espèces dont deux patrimoniales : Laïche à épis pendants (*Carex pendula*) et Potamot luisant (*Potamogeton lucens*). La Laïche pendante est une espèce déterminante ZNIEFF tandis que le Potamot luisant est listé comme vulnérable à l'échelle nationale.

De plus, certaines espèces rares en région Centre-Val de Loire sont relevées, c'est notamment le cas de la Glycérie flottante ou du Vulpin genouillé.

INVENTAIRE DES OISEAUX PATRIMONIAUX SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ÉTANG DU PUIITS

Comme les années passées, le suivi des oiseaux patrimoniaux nicheurs inféodés aux roselières est réalisé comme prévu dans le plan de gestion du site. Il s'agit en priorité de trois espèces d'oiseaux pour lesquels l'étang du Puits est un des derniers refuges de la Sologne : le Blongios nain, la Rousserolle turdoïde et le Héron pourpré. En plus de l'inventaire de l'avifaune, le plus complet possible, le succès de reproduction et l'évolution du milieu de vie des oiseaux font partie du suivi.

Les résultats pour 2025 sont :

Pour le Blongios nain, sans être certain de la reproduction de l'ensemble des mâles chanteurs, on peut supposer une nidification de 7 couples nicheurs. Comme l'année précédente, ce très bon résultat montre que l'étang est toujours aussi favorable pour l'espèce avec des roselières en très bon état écologique.

La reproduction de la Rousserolle turdoïde est semblable à l'année 2024 avec 8 mâles chanteurs présents sur l'ensemble de l'étang.

Le héron pourpré a niché dans le même secteur de la queue de l'étang que les années passées. Trois couples nicheurs se sont installés dans la roselière de la queue d'étang avec 9 jeunes observés à l'envol.

UN TOIT POUR LA BIODIVERSITÉ

SNE accompagne les porteurs de projets publics ou privés dans la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité.

Dans le cadre d'une démarche régionale, impliquant les associations membres du réseau France Nature Environnement Centre-Val de Loire, et en collaboration avec l'Union sociale pour l'Habitat Centre-Val de Loire, SNE déploie une proposition de conseil à destination de l'ensemble des bailleurs sociaux, maîtres d'ouvrage de projets de restauration, de rénovation ou de démolition de bâtiments. C'est le programme «Un toit pour la biodiversité».



Héron pourpré à l'étang du Puits © Frédéric Pelsy

Les bailleurs sociaux ont la charge de bâtiments collectifs favorables à l'installation de ces espèces. En cas de travaux de restauration ou de rénovation de l'extérieur, ou en cas de démolition, si un dérangement des populations d'espèces protégées ou des modifications de leur habitat doit survenir, des démarches auprès des services de l'État et des mesures compensatoires seront à prévoir.

Terres de Loire Habitat

En tant qu'association de protection de l'environnement, SNE apporte ses conseils depuis 2024 à Terres de Loire Habitat. Ainsi, un soutien technique lui est apporté pour chaque étape des travaux, qu'ils soient prévus à court, moyen ou long terme. Ainsi, SNE a réalisé en 2025 :

- des diagnostics biodiversité (oiseaux et chiroptères),
- des rédactions pour le bailleur de demandes de dérogation auprès de l'État en cas de besoin de destruction des habitats et/ou dérangement des espèces.
- de guider le bailleur dans la mise en place des mesures compensatoires et leur suivi, (achats de nichoirs...)
- d'intervenir en cas de conflits d'usage entre les espèces et les résidents en mettant en place des aménagements qui réduisent les désagréments et salissures ainsi que des actions de sensibilisation.
- de suivre précisément les différentes étapes du chantier pour limiter le dérangement d'espèces protégées.

L'année 2025 est consacrée à la rénovation de cinq bâtiments dans le quartier des Favignolles à Romorantin-Lanthenay :

- 7, 9, 11 rue Anne de Bretagne
- 1, 3, 5 rue Anne de Bretagne
- 16, 18 rue François 1er
- 20, 22 rue François 1er
- 16, 18, 20 rue Léonard-de-Vinci

L'objectif étant de concilier protection de la biodiversité et rénovation énergétique des bâtiments. Des suivis post-chantiers seront réalisés en 2026 afin d'évaluer le fonctionnement des mesures de compensation.

Terres de Loire Habitat et SNE vont continuer à collaborer ensemble car des nouveaux projets de restauration et de destruction de bâtiments sont prévus en 2027 sur Lamotte-Beuvron.



Loir-et-Cher Logement

SNE apporte ses conseils depuis 2025 à Loir-et-Cher Logement. Ce bailleur va restaurer un complexe de bâtiments (environ 30) entre 2026 et 2029 sur les communes de Lamotte-Beuvron et Salbris. L'année 2025 est consacrée à plusieurs actions :

- Élaboration d'un calendrier précis conciliant prise en compte de la biodiversité et réalisation des travaux sur la période 2025-2029.
- Réalisation de diagnostics écologiques (chiroptères et oiseaux) sur un complexe de 5 bâtiments sur la commune de Salbris
- Réalisation de diagnostics écologiques (chiroptères et oiseaux) sur un complexe de 7 bâtiments sur la commune de Lamotte-Beuvron
- Rédactions, pour le bailleur, de demandes de dérogation et de synthèse des diagnostics écologiques, auprès de l'État en cas de besoin de destruction des habitats et/ou dérangement des espèces.

L'année 2026 sera consacrée au bon déroulement des premiers chantiers de restauration et à l'application des mesures de réduction et de compensation.

Theillay

Dans le même objectif de concilier rénovation énergétique et prise en compte de la biodiversité, SNE accompagne depuis 2024 la commune de Theillay. Soucieuse de la biodiversité présente sur son territoire et étant impliquée dans un Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC), un accompagnement précis est mis en place pour rénover l'ancienne mairie servant d'école aujourd'hui. Les travaux prévus sont la restauration de trois façades de ce bâtiment en prenant en compte la colonie de Grands-murins présente dans les combles, les Martinets noirs et les Hirondelles des

fenêtres qui nidifient sur les parties supérieures des façades.

L'année 2024 était consacrée à la sensibilisation des élus et des services techniques sur la période optimale pour réaliser ces travaux. Pour faciliter cette compréhension, un diagnostic écologique est réalisé en 2024, des inventaires chauves-souris et oiseaux sont mis en place pour établir un planning de présence ou d'absence de ces espèces sur l'ensemble de l'année. L'année 2025 est consacrée à l'accompagnement de la commune, au suivi du chantier et à la mise en place des mesures de réduction et de compensation. Les mesures de réduction concernent le filet. En effet, un filet anti-oiseau est installé sur l'ancienne mairie pour éviter la nidification des hirondelles et martinets et ainsi faciliter le déroulement des travaux prévus pour l'été 2025. Les mesures de compensation concernent la pose de nichoirs. En effet, des nichoirs à hirondelles des fenêtres et des nichoirs à martinets noirs sont installés en amont des travaux sur la cantine de l'école municipale. Enfin, d'autres nichoirs sont installés sur les façades de l'ancienne mairie après les travaux de restauration.

Seigy

SNE accompagne la commune de Seigy depuis 2025 dans le cadre d'Un Toit pour la Biodiversité Communale. En effet, la commune souhaite restaurer/détruire un complexe de 4 bâtiments : une longère, un chai et deux petits hangars.

En 2025, les actions suivantes sont réalisées :

- Réalisation de diagnostics écologiques (chiroptères et oiseaux) sur le complexe de bâtiments
- Rédaction, pour le compte de la commune, des demandes de dérogation ainsi que des notes de synthèse des diagnostics écologiques, à destination des services de l'État, en cas de destruction d'habitats et/ou de perturbation d'espèces.

L'année 2026 sera consacrée à l'accompagnement technique lors du suivi de chantier.

Neung-sur-Beuvron

SNE accompagne également la commune de Neung-sur-Beuvron depuis 2025 dans le cadre d'Un Toit pour la Biodiversité Communale. En effet, la commune souhaite restaurer/détruire un complexe de 3 bâtiments : deux logements

et une grange.

En 2025, les actions suivantes sont réalisées :

- Réalisation de diagnostics écologiques (chiroptères et oiseaux) sur le complexe de bâtiments
- Rédaction, pour le compte de la commune, des demandes de dérogation ainsi que des notes de synthèse des diagnostics écologiques, à destination des services de l'État, en cas de destruction d'habitats et/ou de perturbation d'espèces.

L'année 2026 sera consacrée à l'accompagnement technique lors du suivi de chantier.

Langon-sur-Cher

En 2025, SNE a également accompagné la commune de Langon-sur-Cher dans le cadre d'Un Toit pour la Biodiversité Communale. En effet, la commune souhaitait restaurer la toiture de la bibliothèque communale.

L'ensemble des étapes allant du diagnostic écologique au suivi du chantier se sont déroulées sur 2025.

Les actions suivantes sont réalisées :

- Réalisation de diagnostics écologiques (chiroptères et oiseaux) sur le bâtiment communal. Des moineaux domestiques et un oreillard roux sont identifiés.
- Rédaction, pour le compte de la commune, des demandes de dérogation ainsi que des notes de synthèse des diagnostics écologiques, à destination des services de l'État, en cas de destruction d'habitats et/ou de perturbation d'espèces.

- Suivi de chantier
- Pose de mesures de compensation : pose de 3 nichoirs à moineaux domestiques et aménagement d'une entrée/chiroptière pour accéder aux combles

Les années 2026 et 2027 seront consacrées aux suivis post-chantiers afin de suivre les mesures de compensation installées.



OBJECTIF MARES

Objectif MARES est un programme de FNE Centre-Val-de-Loire financé par l'État via le Fonds vert. Ce programme réalisé en 2025 répond à plusieurs objectifs :

- Améliorer les connaissances de la trame bleue à l'échelle régionale
- Diagnostiquer et inventorier la biodiversité présente dans les mares
- Restaurer les mares privées ou communales pour retrouver des corridors écologiques fonctionnels
- Sensibiliser les propriétaires de mare (élus, particuliers) et les acteurs du territoire (entreprises, bénévoles...) à la protection de cet habitat menacé.

En 2025, SNE a restauré 4 mares sur les 5



SUIVI DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS ET BIODIVERSITÉ

Sita - Réseau Suez continue de mettre en place des mesures en faveur de la biodiversité en renouvelant année après année son partenariat avec SNE.

Depuis 2024, SNE travaille avec les salariés de Sita pour la création et la mise en place d'un plan de gestion du site. Dans ce plan de gestion figureront des actions concrètes pour concilier activités économiques et protection de la biodiversité du site. Il s'étendra jusqu'en 2034.

Un plan de gestion regroupe deux grandes actions : un état des lieux fait en 2025, qui recense l'ensemble des actions d'inventaire et de sensibilisation faites depuis le début du partenariat entre les deux acteurs (2010). La deuxième action est l'élaboration de fiches

identifiées (5 chez des propriétaires privés). Les inventaires réalisés sur la saison printanière et estivale permettent de préconiser des mesures de gestion précises aux différents propriétaires.

La période hivernale est consacrée à la restauration des mares. Ces restaurations sont faites de deux manières différentes :

Chantiers dits "lourds" : reprofilage des berges, abattage et élagage d'arbres/arbustes, curage sont réalisés par des entreprises démarchées auparavant. Nous tenons à réaliser ces actions par des entreprises locales. En 2025, l'entreprise GM Terrassement a réalisé les actions présentées ci-dessus, elle provient de Villefranche-sur-Cher. En 2025, 3 mares sont restaurées par des chantiers lourds. Le curage de la quatrième mare sera fait à l'automne 2026 par faute de présence d'eau dans la mare à la période de restauration.

Chantiers dits "légers" : faucardage, arrachage de plantes hélophytes (iris des marais, roseau commun...), écrémage de lentilles d'eau, débroussaillage. Ces actions sont réalisées par des chantiers participatifs avec nos bénévoles. En 2025, 5 mares sont restaurées par des chantiers participatifs et ce, avec l'aide de 7 bénévoles.

Ce programme est probablement de nouveau répété en 2026.

techniques qui récapitulent un ensemble d'informations pour chaque action : enjeux, description de l'action, méthode conseillée, période d'intervention conseillée, budget... Les fiches actions seront faites en 2026.



AUTOROUTES ET BIODIVERSITÉ

VINCI Autoroutes – Réseau Cofiroute continue de mettre en place des mesures en faveur de la biodiversité en renouvelant année après année son partenariat avec SNE.

En 2025, un suivi de fonctionnalité d'un passage à grande faune est réalisé. Ce pont est situé sous l'A71 sur la commune de Chaumont-sur-Tharonne.

Lors de la création de l'A71, il y a plus de 30 ans, les continuités écologiques n'étaient pas prises en compte. Soucieuse de l'impact que les ouvrages ont sur la biodiversité, Vinci souhaite que SNE suive ce pont pendant 6 mois. Ce suivi permet d'évaluer l'efficacité de l'ouvrage en période de reproduction de la faune (période dans laquelle les déplacements sont les plus importants). Ce suivi est réalisé par des relevés d'un piège photographique. Les résultats présentés ci-dessous ont satisfait Vinci Autoroutes et ont prolongé de 6 mois supplémentaires l'étude. Elle se terminera en mars 2026.

Il est difficile de présenter l'ensemble des résultats de toute cette étude. Néanmoins, on peut relever l'utilisation de ce système par plusieurs espèces : Renard (*Vulpes vulpes*), Blaireau européen (*Meles meles*), Chevreuil européen (*Capreolus capreolus*), Sanglier (*Sus scrofa*) et Chat forestier (*Felis silvestris silvestris*).

Des recommandations sont transmises à VINCI Autoroutes pour améliorer l'utilisation de ces ouvrages par la biodiversité et pour restaurer les continuités écologiques des alentours.



Chat forestier empruntant le passage à faune © SNE

RESTAURATION ET AMÉNAGEMENT DE DEUX ZONES HUMIDES SUR LE BASSIN VERSANT DU BEUVRON

Suite à l'élaboration du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA 2024/2029), quatre zones sont identifiées pour être restaurées et aménagées. Les années 2024-2025 sont consacrées aux communes de Bracieux et Chitenay. Ces communes étant sur le territoire du Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB), cette structure coordonne le projet. Sologne Nature Environnement et le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE) sont des prestataires pour réaliser cette étude.

En 2024, un état initial des zones citées (Bracieux et Chitenay) est fait notamment par le biais d'inventaires des espèces faune/flore présentes sur les sites (amphibiens, mammifères, odonates et flore). Cet état initial permettait d'évaluer leur état général ainsi que leur potentiel écologique afin de proposer des actions de restauration et d'aménagement en faveur des milieux humides et de leur biodiversité. Sur la

base des enjeux écologiques qui ressortent de l'étude, les sites communaux font l'objet d'une valorisation pédagogique après travaux. Ainsi en 2025, un travail de réflexion est fait pour créer le contenu des panneaux des futurs sentiers pédagogiques de Chitenay et Bracieux. La conception et la mise en place des panneaux seront réalisées dans le premier semestre de 2026.



Zone humide à bracieux © SNE

Sensibilisation et éducation à l'environnement



SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT RÉALISE CHAQUE ANNÉE DES CENTAINES D'INTERVENTIONS AUPRÈS DE TOUS LES TYPES DE PUBLICS POUR LES SENSIBILISER, LES FORMER ET LES ÉDUIQUER À L'ENVIRONNEMENT.

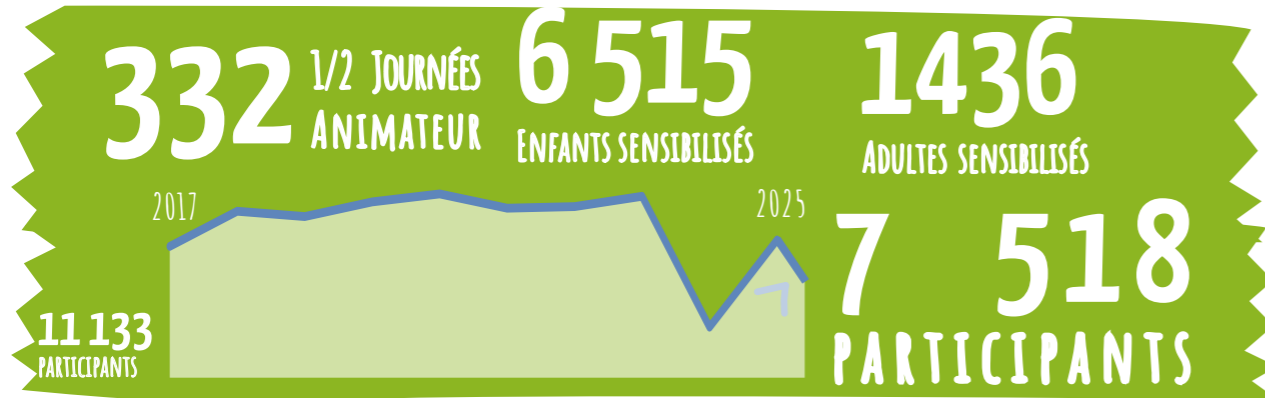
L'ASSOCIATION EST AGRÉÉE " ASSOCIATION ÉDUCATIVE COMPLÉMENTAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC " ET SIGNATAIRE DES RÉFÉRENTIELS RÉGIONAUX DE QUALITÉ DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN RÉGION CENTRE JEUNE PUBLIC ET PUBLIC ADULTE.

BILAN

L'année 2025 a été marquée par de très nombreuses découvertes de la nature avec néanmoins une baisse du nombre de demi-journées tout public confondu. La qualité de nos interventions est toujours saluée et appréciée. La fréquentation de chaque découverte à destination du grand public est relativement stable, liée à une meilleure communication.

Notre équipe a été renforcée avec le prolongement de notre stagiaire BPJEPS que nous avons formée sur l'année 2024 et qui a été prolongée sur un contrat de 6 mois : Laëticia Brunet. Merci à elle pour sa présence et sa bonne humeur.

Merci également à nos adhérents qui nous ont aidé et accompagné dans toutes ces découvertes de la nature, aux partenaires et au public que nous avons pu rencontrer tout au long de l'année.



PROGRAMME CHÉQUIERS NATURE CHER

Sologne Nature Environnement conduit un programme d'éducation à l'environnement auprès des établissements scolaires, intitulé « Chéquiers Nature Cher ». Il permet la réalisation d'un véritable programme éducatif construit avec les enseignants selon leurs besoins, comprenant 3 volets distincts :

1. la définition du contenu pédagogique de ce programme, par un éducateur à l'environnement, en intégrant les objectifs propres à l'enseignant et en corrélation avec les programmes de l'Éducation nationale.

2. La préparation et la réalisation pour chaque classe de 4 interventions d'une demi-journée (en salle et/ou en plein air) encadrées par Sologne Nature Environnement et conduites selon le programme défini lors de la phase de préparation.

3. La valorisation du projet par les enfants : préparation et réalisation d'une exposition, espace de restitution des connaissances acquises par les élèves au cours du programme.

Ce programme est inspiré des "Chéquiers nature" que nous menons dans le département de Loir-et-Cher. Celui-ci est consacré exclusivement aux écoles de la Sologne du Cher et est issu d'un partenariat avec le Conseil départemental du Cher.

BILAN ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

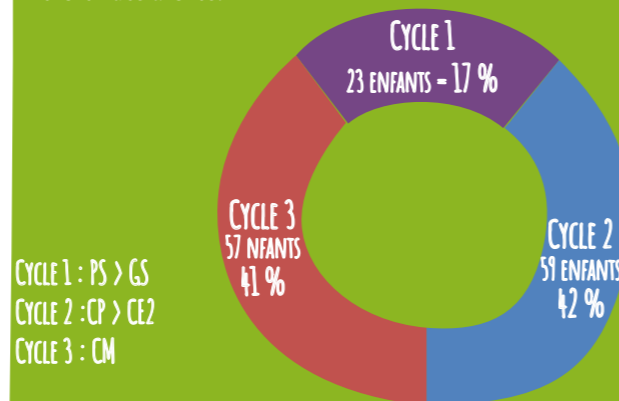
Durant cette année 2025, 140 enfants ont pu bénéficier du programme des "Chéquiers Nature Cher". Cela représente 6 classes, réparties sur l'ensemble de la Sologne du Cher. Cher » grâce aux financements du CD18.

LES THÈMES ABORDÉS :

Les 5 sens au coeur de la forêt,
Les petites bêtes du sol,
Les petites bêtes de l'eau,
Millefeuille l'écureuil,
Herbier des arbres.

ÉCOLES BÉNÉFICIAIRES :

Ecole Paul Piétu à
Thénioux
Ecole Albert Camus
à Argent-sur-Sauldre



PROGRAMME CHÉQUIERS NATURE

Les « Chéquiers Nature » ont pour but d'offrir aux écoles et collèges des communes de Sologne l'opportunité de découvrir les milieux naturels et l'environnement mais aussi les Espaces Naturels Sensibles (ENS) de notre département. Ce projet permet aux écoles et/ou collèges de Sologne de bénéficier d'interventions financées en partie par le conseil départemental de Loir-et-Cher et par la Région Centre-Va-De-Loire. Cette année encore, chaque établissement a bénéficié de 4 interventions, dont 3 interventions financées par le conseil départemental et une restant à la charge de l'école. Au total, près de 200 élèves répartis sur 4 établissements différents ont pu bénéficier d'animations de sensibilisation à la nature. Les élèves représentent toutes les tranches d'âge : nous avons rencontré des classes de petites sections jusqu'à des jeunes de plus de 16 ans.

Voici le programme des animations sur l'année 2025 :

Cette année, les Chéquiers Nature ont permis à un public à spécificité de bénéficier d'interventions d'éducation à la nature et au développement durable. En effet, nous sommes intervenus auprès de jeunes scolarisés en institut médico-éducatif.

Ces animations se sont inscrites dans un programme plus large d'animations puisque des animations ont été faites toute l'année, certaines financées par les Chéquiers Nature, d'autres par un dispositif d'accompagnement de la commune de Vouzon. Cela a permis d'accompagner le groupe des jeunes de plus de 16 ans, mais aussi le groupe des 6-12 ans et le groupe des 11-16 ans. La sensibilisation a été faite globalement au niveau de l'établissement. L'objectif principal était d'en apprendre plus sur l'eau : les cycles naturels et domestiques, les états de l'eau, et de relier cela à leur pratique quotidienne et à leur environnement proche puisque la dernière séance s'est faite sur la mare de l'IME.

PROGRAMME ÉDUCATIF 2024-2025

Cette année fut la 17ème édition pour le programme éducatif de Romorantin-Lanthenay. L'objectif est de sensibiliser les enfants de Romorantin à la nature qui les entoure. Chaque année, 3 séances gratuites sont proposées aux écoles de Romorantin. Elles soumettent leur candidature en partageant leur projet. Au total, ce sont 159 enfants qui ont été sensibilisés à des thématiques naturalistes et environnementales.

Parmi les candidatures, deux établissements sont retenus. Voici les écoles retenues pour l'année 2024-2025 :

BILAN ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

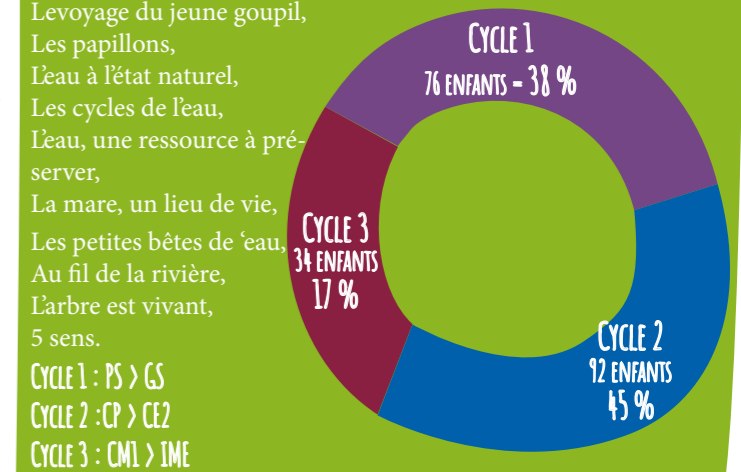
Au total, près de 200 élèves répartis sur 4 établissements différents ont pu bénéficier d'animations naturalistes. Les élèves sensibilisés représentent toutes les tranches d'âge : nous avons rencontré des classes de Petites Sections jusqu'à des jeunes de plus de 16 ans avec des déficiences intellectuelles..

LES THÈMES ABORDÉS :

Millefeuille l'écureuil,
À la découverte de l'écureuil,
Reconnaissance des arbres et herbiers,
Levoyage du jeune goupil,
Les papillons,
L'eau à l'état naturel,
Les cycles de l'eau,
L'eau, une ressource à préserver,
La mare, un lieu de vie,
Les petites bêtes de l'eau,
Au fil de la rivière,
L'arbre est vivant,
5 sens.

ÉCOLES BÉNÉFICIAIRES :

Ecole de Sambin,
Ecole de Chémery,
IME Joseph Perrin à Vouzon,
École de Selles-Saint-Denis.



Focus projet École maternelle Maurice Leclerc :

L'école maternelle Maurice Leclerc a choisi de mettre en lien le programme éducatif avec un autre projet sur l'ensemble de l'école. En effet, l'école souhaite développer "la classe dehors" une fois par mois sur des espaces naturels proches de l'école. L'un des objectifs est de sensibiliser les enfants à leur environnement proche.

Les enseignantes ont choisi de bénéficier d'interventions sur différentes thématiques : le papier recyclé, les petites bêtes du sol, la rivière et les oiseaux d'eau.

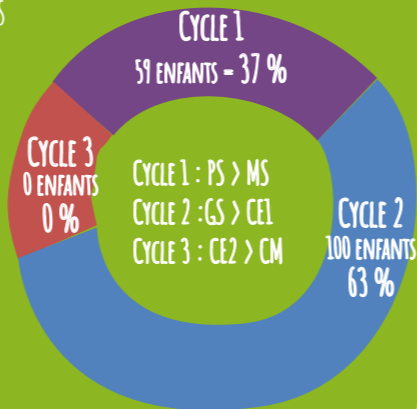
BILAN ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Durant cette année, 159 enfants ont pu bénéficier du projet.

LES THÈMES ABORDÉS :

Cycle naturel de l'eau,
Cycle domestique de l'eau,
Le peuple de l'herbe,
papier recyclé,
La rivière et les oiseaux d'eau.

2 CLASSES BÉNÉFICIAIRES



PROJET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, RPI MENNETOU-SUR-CHÊR, CHÂTRES-SUR-CHER, LANGON-SUR-CHER

Ce projet d'ampleur, qui porte sur 3 ans, a pour objectif de :

- Sensibiliser élèves, professeurs et parents à la biodiversité et au patrimoine naturel de la vallée du Cher.
- Mettre en place des animations de découverte de la nature à destination des élèves dans la durée.
- Mettre en place des actions de formation, d'information à destination de la communauté éducative : professeurs, ATSEM, parents, élus.
- Impliquer les élèves et professeurs dans un projet de territoire.

La première année, nous avons formé l'équipe enseignante sur les questions de biodiversité et réalisé 3 animations nature par classe,

permettant un travail dans la durée auprès des élèves. Au cours de cette seconde année du projet, nous avons formé, avec le Graine Centre-Val-de-Loire, l'équipe enseignante à "l'école du dehors".

À la fin des cycles de séances, plusieurs classes ont réalisé des affiches et panneaux qui ont été installés sur la véloroute Coeur de France à vélo.



© sne

BILAN ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

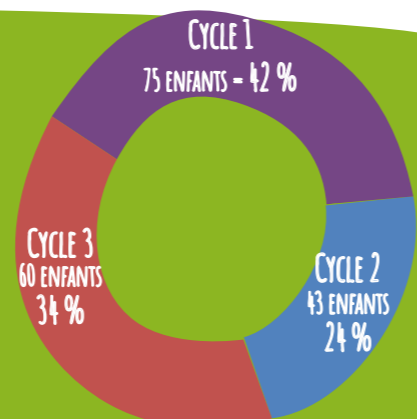
Initié en début d'année scolaire 2023, ce projet est soutenu par l'Éducation nationale dans le cadre de son projet "Notre école, faisons-la ensemble". Ce sont 178 enfants.

LES THÈMES ABORDÉS :

Millefeuille l'écureuil,
Papier recyclé,
Les oiseaux,
5 sens,
Jeu de piste,
Course d'orientation,
Création d'affiche.

CYCLE 1 : PS > MS
CYCLE 2 : GS > CE1
CYCLE 3 : CE2 > CM

3 CLASSES BÉNÉFICIAIRES



PROJET SUR LES DÉCHETS

En partenariat avec le conseil régional Centre-Val-de-Loire, Sologne Nature Environnement mène des actions de sensibilisation sur la thématique des déchets.

Nous sommes intervenus cette année au salon du jeu de Romorantin-Lanthenay en tenant un stand avec des petits jeux sur les déchets et leurs impacts dans la nature : durée de vie dans la nature, pollution, lien avec les chaînes alimentaires, recyclage, impact de nos déchets alimentaires et comment les réutiliser.

Lors de la semaine européenne de réduction des déchets le 27 novembre 2025, nous avons organisé un atelier "cuisine anti-gaspi" en partenariat avec la Maison des Solidarités de Romorantin-Lanthenay, le Secours populaire et le Secours catholique. Il a eu lieu au Café

du Partage et de la Solidarité à Châtres-sur-Cher auprès de 15 personnes. Le partenariat entre les différentes structures et la mixité des publics (bénévoles d'aide alimentaire, personnes en situation de précarité, grand public) ont permis de beaux moments de partage et conviviaux.

En complément de cette action, nous avons animé une "éco-rando" avec le club de randonnée de Romorantin, les clubs sportifs de volley-ball et de handball et le magasin Décathlon de Romorantin. Cette action a eu lieu le weekend de la journée mondiale du nettoyage de la planète, le 22 septembre 2025. Elle a permis de sensibiliser une cinquantaine de personnes de 2 ans à 80 ans et de ramasser près de 150 kg de déchets sur la commune de Villefranche-sur-Cher.



© sne



© sne

DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE (CREEDD)

La CREEDD, convention régionale de l'éducation à l'environnement pour un développement durable, rassemble les principaux acteurs régionaux et départementaux ayant une politique en faveur de l'éducation à l'environnement. En sont membres : l'Éducation nationale (dont l'ex-Jeunesse et sports), la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Centre-Val-de-Loire (DREAL), l'Agence de l'eau, la région Centre-Val-de-Loire, la direction régionale de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt (DRAAF), les conseils départementaux du Cher, du Loir-et-Cher, du Loiret, de l'Indre-et-Loire, l'Agence régionale de la biodiversité. Ensemble, ils œuvrent à des politiques cohérentes pour une éducation à l'environnement.

Depuis 2020, le dispositif pédagogique à destination des élèves de primaire au lycée a été mis en place. Il comporte trois interventions auprès des élèves, il permet donc de travailler dans la durée et à l'échelle d'un projet. Ce dispositif a une nouvelle fois été déployé sur l'ensemble de la région Centre-Val-de-Loire pour l'année scolaire 2024-2025.

Dans ce projet, notre équipe d'éducatrices à l'environnement a accompagné cinq établissements. Pour chacun, au moins une des 3 animations s'est déroulée sur un espace naturel sensible.



PARRAINAGE ESPACE NATUREL SENSIBLE ET COLLÈGES DU DÉPARTEMENT

Le département de Loir-et-Cher a initié un projet visant à impliquer les collégiens dans la connaissance et la gestion des espaces naturels sensibles. Pour cela, il a créé un parrainage entre le département, les propriétaires des espaces naturels sensibles, les structures gestionnaires et les structures animatrices. Ce parrainage prend la forme d'une convention qui s'appuie sur 4 objectifs opérationnels :

- Créer un lien privilégié entre le collège et l'ENS défini au §.2, entre autres par des déplacements sur le site et un travail avec le gestionnaire de l'ENS et les éducateurs à



Parrainage ENS collège Bracieux construction mare © SNE

l'environnement du territoire,

- Inciter à la mobilisation des dispositifs pédagogiques déjà existants,
- Mobiliser les équipes pédagogiques de manière pluridisciplinaire,
- Ancrer les actions dans un projet pédagogique annuel voire pluriannuel.

Collège Notre-Dame de Romorantin-Lanthenay. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, nous avons accompagné l'ensemble des élèves de 6ème sur l'inventaire de l'entomofaune de l'ENS de Baltan à Villeherviers. Des inventaires ont été réalisés avec les élèves dans différents milieux naturels (forêts, prairies humides, rivières) et avec différentes méthodes : quadra, filet fauchoir, ... Nous avons également mené 3 actions auprès du club nature et des éco-délégués sur la découverte de l'ENS de Baltan et sur le développement durable et l'empreinte carbone.

Collège Hubert Filay de Bracieux : nous avons accompagné les 20 éco-délégués de la 6e à la 3e du collège de Bracieux sur l'inventaire des invertébrés aquatiques des mares de l'ENS du Chêne à Pruniers-en-Sologne. Nous avons par la suite créé une mare dans l'enceinte du collège avec les élèves.

PARC FLORAL D'ORLÉANS – LA SOURCE

Notre partenariat avec le parc floral d'Orléans-La Source s'est poursuivi en 2025. Cette année a encore une fois été riche en animations ! Nous avons réalisé plus de 80 demi-journées de découverte nature, permettant d'accueillir plus de 3 710 élèves. Nous accueillons des élèves de tous les âges : de la petite section au CM2, venant de Sologne mais aussi d'autres régions. Ce partenariat fait l'objet d'un recrutement d'une animatrice nature en 2025.



PARC FLORAL © SNE

PROGRAMME DE DÉCOUVERTES NATURE "SOLOGNE, NATUREZ-VOUS !"

Mis en œuvre avec le soutien du conseil régional Centre-Val-de-Loire et du conseil départemental de Loir-et-Cher, nous avons coordonné et animé notre programme de sensibilisation au patrimoine naturel de Sologne et à l'éco-citoyenneté, sous la forme de sorties de découverte et d'initiation à la nature et à l'environnement. Le grand public, et tout particulièrement les familles et nos adhérents, a pu bénéficier de cette action menée sur l'ensemble de la Sologne tout au long de l'année. En 2025, une douzaine de demi-journées ont été proposées au grand public, sur les thématiques suivantes : insérer visuel calendrier

Au total, ce sont près de 403 personnes qui ont participé aux découvertes.



LES ESTIVALES DE L'EAU

Le programme d'animations « Les Estivales de l'eau » a pour objectifs de promouvoir les zones humides de Sologne et de sensibiliser le grand public à la fragilité de ces milieux et à leur importance dans la qualité de l'eau et le fonctionnement hydrique des bassins versants.

Ce projet d'animations, réalisé grâce au soutien du conseil régional du Centre-Val-de-Loire, du conseil départemental du Cher, du conseil départemental de Loir-et-Cher et du conseil départemental du Loiret, a regroupé une vingtaine d'animations pour mettre en valeur le patrimoine naturel des zones humides. À raison de 2 sorties par semaine, le programme des Estivales de l'Eau était composé d'animations nature de jour et en soirée, toujours accompagnées par un animateur nature spécialisé. Les sorties ont respecté la fragilité des milieux présentés et ont occasionné un dérangement minimum pour les espèces présentes.

En 2025, nous avons eu environ 160 participants environ sur les sorties de ce programme ! Soit à peu près la même fréquentation que l'année passée, malgré un temps pas toujours très clément.



Encore cette année, nous pouvons affirmer que les Estivales de l'eau est un programme de sortie nature ancré et reconnu. Il est identifié sur le territoire de la Sologne par différents publics et représente un atout majeur pour le tourisme en Sologne. Il représente l'importance d'un « tourisme vert », d'un tourisme respectueux et valorisant l'environnement, surtout dans une telle région naturelle.

PROJET : MICRO-MAMMIFÈRES

Depuis trois ans, notre association travaille sur les micromammifères et mène des actions d'inventaire et de sensibilisation. Avec les associations Athena et la Maison de la Loire du Loir-et-Cher, nous avons la volonté de nous retrouver autour d'un projet commun. C'est ainsi que ce projet est né. Les objectifs de ce projet sont multiples : sensibiliser la population aux petits mammifères, mieux connaître leur répartition sur le territoire, et mettre en œuvre une action de préservation d'une espèce protégée : le Muscardin.



Les associations se sont retrouvées pour créer le projet ensemble, définir les outils de communication, lancer une enquête sur les micromammifères et autres petits mammifères. En 2025, nous avons mis en place des ateliers de détermination des micromammifères à partir de pelotes de chouette effraie, au rythme d'un atelier tous les deux mois animés par Pauline. Nous avons enrichi nos outils de communication. Après le "Kit noisette" en 2024, nous avons réalisé un poster sur les micromammifères du Loir-et-Cher, grâce aux photos de M. Abbadie et aux dessins de Kelly. Une journée commune avec les autres associations a été organisée en octobre. Lors de "la journée de la souris", un atelier dissection de pelotes et un second atelier recherche et analyse d'indices de micromammifères ont été mis en place lors de cette journée. Ces actions ont été complétées par la réalisation d'un inventaire sur l'ENS de la Grande prairie à Pierrefitte-sur-Sauldre, merci aux bénévoles pour leur participation à cette session.



DÉFI ALIMENTATION

Le Défi Alimentation accompagne les habitantes et les habitants d'un territoire vers une alimentation plus durable en favorisant les produits de qualité, locaux et de saison, le tout à budget constant.

Principalement financé par la région Centre-Val-de-Loire, il est déployé et est coordonné par le Graine Centre-Val-de-Loire (CVL) depuis 2017.

En 2025, Sologne Nature Environnement a animé pour la deuxième année consécutive le Défi Alimentation en partenariat avec le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais. C'est au total 7 temps forts qui ont eu lieu sur la communauté de communes du Romorantinais :

Animation	Date	Lieu	NB
Événement de lancement	27 février 2025	Romorantin	10
Goûter sain	11 mars 2025	Romorantin	5
Cuisine anti-gaspi	27 mars 2025	Romorantin	10
Cuisine petit budget	15 avril 2025	Romorantin	12
Jardiner au naturel	26 mai 2025	Romorantin	10
Cuisine de saison	17 juin 2025	Romorantin	10
Apéro Bilan	22 juillet 2025	Romorantin	16



Afin de faciliter l'accès aux personnes en situation de précarité, les ateliers ont été organisés en partenariat avec la Maison des Solidarités de Romorantin-Lanthenay et ont tous eu lieu au même endroit : à l'Espace Saint-Exupéry de Romorantin-Lanthenay. Pour sa deuxième édition, le Défi Alimentation affiche un bilan positif au vu du nombre de participants et de leur récurrence à participer à plusieurs ateliers. Sur 28 foyers ayant participé au Défi, 16 ont participé à 2 ateliers minimum, soit plus de la moitié (57%). Neuf foyers ont participé à 4 ateliers minimum, soit près d'un tiers (32%), dont un foyer qui a participé à la totalité des ateliers.

PARTICIPATION AUX PROJETS DU GRAINE CENTRE VAL DE LOIRE



Sologne Nature Environnement adhère au GRAINE Centre-Val-de-Loire, le réseau régional d'éducation à l'environnement.

En 2025, nous avons participé aux projets de la CREEDD : Convention régionale pour une éducation à l'environnement dans le cadre d'un développement durable. Dans ce cadre, nous intervenons auprès du public scolaire afin de les sensibiliser aux enjeux environnementaux actuels (voir Dispositifs pédagogiques).

Engagés dans une démarche de qualité de nos interventions, via les référentiels de qualité de l'EEDD en région Centre (Jeune public et Grand public), nous sommes également

une des 26 structures à participer au tableau de bord de l'éducation à l'environnement. Cet outil a pour objectif de suivre les actions d'éducation à l'environnement au sein de l'association. D'une manière plus générale, cela permet de mesurer ce que représente l'éducation à l'environnement à l'échelle régionale et nationale. Au sein du réseau d'éducation à l'environnement, nous avons participé à des journées d'échanges et aux rencontres régionales de l'EEDD. Nous participons également au projet "Défi alimentation" porté par le Graine CVL, voir la rubrique "Défi alimentation".

LES HABITANTS DES CLOCHERS

Au travers de ses études et du travail mené en partenariat avec les différentes communes de Sologne depuis maintenant plus de 40 ans, l'association a pu constater que le bâti communal et en particulier les clochers des églises abritent de nombreuses espèces animales. Ces espèces, la plupart du temps protégées, doivent cohabiter avec les activités humaines, rendant parfois leur présence « indésirable » aux yeux



des collectivités et des habitants qui souhaitent pouvoir gérer et/ou exploiter les lieux investis par la faune. Ce point de vue a souvent pour origine une méconnaissance de ces espèces mais aussi des enjeux qui les entourent.

Pour répondre à ces enjeux et dans un souci de préservation de la faune de ces milieux si spécifiques, Sologne Nature Environnement porte un projet autour de la protection de la faune des clochers sur l'ensemble du territoire solognot. Les actions ont débuté en 2025 et se prolongeront jusqu'en 2027.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Connaître la faune présente dans les clochers ;
- Protéger la faune des clochers ; *Réaliser des actions de communication sur les clochers et sur la faune qu'ils abritent.
- Sensibiliser et mobiliser autour de la thématique « la faune des clochers » (élus, agents communaux, grand public, jeune public, professionnels du bâtiment) ;
- En 2025, nous avons pu réaliser les prospections de 30 clochers. L'objectif était d'établir un diagnostic du milieu : est-il déjà fréquenté ? Est-il propice pour les espèces ? Est-il possible ou pertinent d'installer un aménagement ?

À l'issue de ces prospections, 10 communes se sont vues proposer un accompagnement sur l'année 2026. Cet accompagnement prévoit une formation aux élus et agents communaux et l'installation des futurs aménagements en faveur de la faune des clochers (nichoirs à Chouette effraie et gîtes à chauves-souris).



AUTRES INTERVENTIONS ET PARTENAIRES



En 2025, un programme d'animations a été établi en partenariat avec le magasin Biomonde de Romorantin-Lanthenay. Le magasin Biomonde a fait appel à nous afin de mettre en commun nos actions et d'offrir à sa clientèle des ateliers pratiques de sensibilisation à une alimentation plus durable : fabrication de bee wraps, de produits cosmétiques et ménagers, cuisine antigaspi, contenants et ustensiles sains. Le programme continue en 2026 avec 6 autres ateliers prévus.

Interventions à l'ERTS : L'École régionale du travail social est spécialisée dans les formations du secteur social et médico-social de l'économie sociale et solidaire. Depuis plusieurs années et grâce au Graine Centre-Val-de-Loire, nous intervenons auprès des publics en formation sanitaire et social. Nos journées de formation portent sur les enjeux du développement durable, la place du citoyen et les gestes au quotidien.



Nous avons aussi animé des sorties auprès de groupes de randonneurs avec plusieurs associations différentes qui regroupent des férus de circuits de randonnée ! Nous sommes partis encore une fois sur les chemins pour en apprendre plus sur l'histoire de Sologne, ses forêts et ses étangs.

Médiation, accompagnement



SNE ACCOMPAGNE ET
CONSEILLE LES ACTEURS
PUBLICS ET PRIVÉS DANS
LEURS DÉMARCHES DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE PRISE EN COMPTE DES
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX.

PARTICIPATION AUX RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES :

Sologne Nature Environnement participe chaque année en de nombreuses occasions au débat public. Notre association, créée en 1984 et agréée par les ministères de l'Environnement et de la Jeunesse et des Sports dès 1987, s'attache en effet à faire prendre en considération les préoccupations environnementales par les décideurs publics ou privés.

Pour participer aux processus décisionnels, exprimer notre position et nous informer, l'association est représentée dans de nombreuses réunions de concertation touchant aux problématiques environnementales de la Sologne. Sologne Nature Environnement siège notamment en 2024 (sans compter notre présence dans les réseaux associatifs) dans plus de 50 instances de concertation institutionnelles, participant ainsi pleinement au débat public en Sologne :

- 9 janvier : Présentation du 12^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à Vierzon (18).
- 24 janvier : CODERST, Blois (41).
- 27 février : CODERST, Blois (41).
- 1^{er} mars : CA FNE CVL, Orléans (45).
- 6 mars : COPIL SEBB, Bracieux (41).
- mi-mars : Réunion CDESI (Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires).
- 3 avril : CODERST, Blois (41).
- 13 mai : Réunion avec la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS).
- 14 mai : Inauguration du belvédère à l'étang du puits, Argent-sur-Sauldre (18).
- 15 mai : CODERST, Blois (41).
- 19 mai : Réunion CDESI (Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires).
- 22 mai : Réunion avec l'association Faune en détresse.
- 23 mai : Inauguration de la vélo-route entre Villefranche-sur-Cher et Selles-sur-Cher.
- 26 juin : CODERST, Blois (41).
- 6 septembre : Forum des associations, Romorantin-Lanthenay (41).
- 10 septembre : CODERST, Blois (41).
- 12 septembre : Comité de pilotage « Stratégies Aires Protégées ».
- 16 septembre : Bureau FNE CVL, Orléans (45).
- 23 septembre : Communauté de Communes du Grand Chambord, 41.
- 30 septembre : COPIL Natura 2000 - SITES DU FOUZON
- 11 octobre : CA FNE CVL
- 16 octobre : CODERST, Blois (41).
- 17 octobre : Suivi de MBDA, sous-préfecture de Romorantin-Lanthenay (41).
- 21 octobre : Réunion avec la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS), Blois (41).
- 3 novembre : Séminaire « énergies renouvelables et biodiversité », Olivet (45).
- 12 novembre : Lancement de la Stratégie de la Région pour la biodiversité.
- 4 décembre : CODERST, Blois (41).

Vie de l'association

SOLOGNE NATURE
ENVIRONNEMENT RASSEMBLE
PRÈS DE 300 ADHÉRENTS RÉPARTIS
SUR LES TROIS DÉPARTEMENTS
QUI COMPOSENT LA SOLOGNE.

AU TRAVERS D'UNE VIE ASSOCIATIVE
RICHE ET PLEINE DE CONVIVIALITÉ, SNE EST
AUSSI UN FORMIDABLE ESPACE D'ÉCHANGES
ET DE RELAI DE L'INFORMATION.

SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION:

Notre site internet s'intitule www.sologne-nature.org, il représente notre association et nos actions en faveur de la nature en Sologne. Il a pour vocation d'informer le visiteur sur l'association et les actions qu'elle entreprend.

Nous décrivons l'activité de Sologne Nature Environnement en présentant ses permanents et adhérents et ceux siégeant au conseil d'administration, mais nous expliquons le travail que l'association est amenée à faire ainsi que les animations destinées au grand public ainsi qu'au jeune public. Nos animations sont également visibles sur ce portail et notre site offre la possibilité de

réserver sa prochaine animation nature ou sortie naturaliste via le portail Addock. Nous essayons de transmettre un maximum d'informations et d'actualités de notre fédération (France Nature Environnement) ou d'un autre acteur de l'environnement sur notre site. Nous essayons d'expliquer comment agir collectivement en faveur de l'environnement en y expliquant nos commissions et groupes de travail et comment les rejoindre, en mettant les différentes études menées par nos naturalistes ainsi que les gestes à suivre, nos luttes, etc. Une page entière est dédiée à la Sologne et aux milieux qui la composent, cette page regroupe divers onglets.

Les visites sur le portail sont composées comme ce qui suit :

Les sources	Nombre de visites sur 2025
Visites sur notre page d'accueil depuis sa création	3 458 644 depuis sa création (+1 664 461 en 2024/2025)
Visites sur notre site en 2025	386 087 (+ 262 950 en 2025)
Visites depuis Google	11 800 en 2025



Nous avons créé 1 page et publié 6 articles sur notre site internet en 2025. La page « Jardinons pour la biodiversité » met en avant l'activité du groupe botanique de notre association et la visite des jardins de nos adhérents. Sur les 6 articles publiés, 5 sont liés à cette page.

Nous avons investi 280,74 € en 2025 sur le site internet, ce chiffre englobe l'hébergement chez O2Switch, notre nom de domaine et le constructeur de page.

On constate alors que notre « portail de la nature » répond à l'attente suivante, qui est d'améliorer et de diffuser la connaissance naturaliste en Sologne. De plus en plus de personnes visitent notre site, ce qui est une bonne chose. Beaucoup de visiteurs arrivent sur notre site via une recherche par mots-clés ou en voulant directement se rendre dessus, ce qui prouve qu'ils connaissent ou ont déjà entendu parler du site internet Sologne Nature Environnement. Ensuite, ils arrivent sur notre

site via nos publications sur les réseaux sociaux et via notre newsletter hebdomadaire. Les partenaires touristiques présents en Sologne sont aussi de bonnes ressources pour guider les visiteurs vers notre site. Nous disposons donc des moyens nécessaires pour répondre à cet objectif.

Nos visiteurs mettent donc moins de temps à trouver ce qu'ils recherchent. Le travail d'optimisation prévu sur l'année 2024 et poursuivi sur 2025 a donc porté ses fruits, le menu a été réduit, certaines pages ont été transformées et/ou améliorées, voire supprimées. Notre taux d'engagement a considérablement augmenté. Nous pouvons dire que le portail de la nature en Sologne s'est vu redonner une seconde jeunesse en 2024, qui a été appréciée des visiteurs.

Le temps passé à travailler sur le site Sologne-Nature.org est de 14 jours.

LETTRE SOLOGNE NATURE INFOS

Notre revue trimestrielle « Sologne Nature Infos » est publiée 4 fois dans l'année : en mars, en juin, en septembre et en décembre. Elles sont toutes disponibles ici : <https://www.sologne-nature.org/l-association/publications/2-sologne-nature-infos>. Cette lettre est réalisée par le pôle vie associative et prend en compte les autres pôles de l'association ainsi que ses adhérents pour mettre en place la ligne éditoriale ainsi que pour la rédaction d'articles.

Sur l'année 2025, la SNI (les 4 numéros confondus) a été téléchargée 593 fois.



SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT EST PRÉSENTE SUR DE NOMBREUX RÉSEAUX SOCIAUX :

 Notre page Facebook qui a passé les 8 701 abonnés en 2025 ! (+82)  Youtube où nos différentes vidéos cumulent environ 17 571 vues (+2 122)

<https://www.facebook.com/SologneNatureEnvironmt> https://www.youtube.com/channel/UCPr_CyYWI1Aq8YzwA6OKGW0w

 Instagram où nous suivent 1 892 abonnés (+245)  Linkendin où nous suivent 520 abonnés (+81)

https://www.instagram.com/sologne_nature_environnement/ <https://www.linkedin.com/company/solognenatureenvironnement>

Le but de ces réseaux sociaux est de tenir informés les abonnés sur nos activités et actualités. Nous possédons également un groupe Facebook dédié à nos adhérents pour leur permettre de partager leur passion commune pour l'environnement.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Il s'est déroulé le samedi 6 septembre à Romorantin-Lanthenay à la Fabrique Normant. Nous avons pu représenter l'association et expliquer les actions qu'elle mène depuis 41 ans, développer le lien avec les autres associations et avec nos adhérents. Le stand a attiré plusieurs curieux et amoureux de nature, nous avons fait 5 adhésions suite à cette journée et ce fut l'occasion de partager un agréable moment avec nos co-présidents et co-présidentes Etienne Verschueren et Bénilde Pinto, etc.



JOURNÉES DE LA BIODIVERSITÉ

Les oiseaux :

Notre journée de la biodiversité s'est déroulée en deux parties, une journée au printemps sur le thème des oiseaux avec une animation nature le matin et une conférence sur l'histoire du groupe ornithologique et une autre journée en automne lors de notre salon.

Les arbres et la forêt :

Notre principale journée de la biodiversité s'est déroulée en automne lors d'un salon articulé sur les thèmes des arbres et de la forêt. Cet événement avait pour but de sensibiliser le grand public au patrimoine naturel de Sologne, de permettre de comprendre les enjeux de la préservation des forêts et les enjeux liés au changement climatique.

Cette journée s'est déroulée sur la ville de Bracieux, c'est une ville de Sologne, son territoire est attractif et nous a offert la possibilité d'acquiescer de nouveaux visiteurs.

Au programme : conférences naturalistes, table-ronde, expositions en lien avec le thème, marché de producteurs et artisans locaux, ateliers et contes, animations nature et découverte de l'environnement par notre association et les partenaires locaux : ONF, agents de communes, privés, associations, artistes, artisans, producteurs, etc. !

Les animations :

Il y a eu une sortie naturaliste organisée par le groupe botanique de l'association « Reconnaissance des arbres et arbustes ». Cette sortie s'est déroulée sur la commune de Bracieux, proche du Beuvron, et a rencontré un franc succès puisqu'elle a rassemblé plus de 20 personnes composées d'adhérents de l'association et d'habitants de Bracieux et des alentours.

Divers ateliers étaient présents sur le salon :

- Un atelier destiné aux familles et tenu par un animateur nature de l'association,
- Une sortie organisée par le groupe botanique sur la reconnaissance des arbres.



Journée de la biodiversité à Bracieux © SNE

Conférence & table-ronde

Pour alimenter la réflexion sur la préservation des forêts de Sologne, une conférence et une table-ronde ont été organisées sur la journée.

La conférence

La conférence a été donnée par l'association FERUS Centre, première association nationale de protection et de conservation de l'ours, du loup et du lynx en France. Le sujet de la conférence était de présenter le mode de vie du loup et sa présence, plus précisément ses passages, en région Centre-Val-de-Loire et en Sologne. Ensuite, a été mentionnée sa coexistence avec le milieu de l'élevage, l'impact du loup sur son environnement, à travers l'exemple de Yellowstone, et son rôle sur les densités d'herbivores sauvages et donc sur ses possibles effets sur la régénération de la forêt. La conférence a rassemblé plus de 60 personnes.

La table-ronde



La table-ronde est une forme de conférence dans laquelle les intervenants débattent d'une problématique précise en exprimant différents

points de vue. Une table ronde permet de diversifier les témoignages, d'explicitier les désaccords et d'approfondir un thème ou de procéder à une négociation.

Cette table-ronde portait sur « Les usages de la forêt : conflit ou harmonie ? », les participants ont pu partager leurs opinions, avis et expériences sur les sujets suivants :

- Le libre accès concernant la dangerosité et l'enrillagement,
- L'obligation d'éloignement des lisières avec le défrichage des chemins,
- L'exploitation du bois concernant les machines et le bois raméal fragmenté,
- La forêt et le climat,
- La vie animale,
- La pollution concernant les dépôts sauvages et les plantes invasives.



Afin d'alimenter cette table-ronde, les participants étaient :

Michel Roubalay, coprésident de l'association RomoRando faisant partie de la Fédération française des randonneurs,

Jérôme Pineau, technicien forestier territorial et membre du Réseau mammifères à l'Office National des Forêts,

Bastien Chaudron, secrétaire de la Fédération des jeunes chasseurs de Loir-et-Cher (41),

Patrick Mauchien, un photographe animalier,

Maurice Sempé, naturaliste chez Athena Nature et adhérent-bénévole de Sologne

LES ADHÉRENTS EN 2025

Nous avons obtenu 178 adhésions qui se décomposent de la manière suivante :

- 132 adhésions sur le département 41, dont 55 issues de Romorantin-Lanthenay
- 13 adhésions sur le département 45
- 9 adhésions sur le département 18
- Aucune adhésion sur le département 28
- 4 adhésions sur le département 36

Nature Environnement.

La table-ronde a réuni plus de 40 personnes et a suscité des réactions dynamiques et constructives au sein du public. Chaque participant s'est exprimé sur les sujets mentionnés ci-dessus en exposant son avis de façon structurée et cohérente.

Les moments culturels

Pour captiver le public, plusieurs contes sur la forêt et les arbres ont été proposés, ils étaient destinés aux adultes mais également aux enfants. Il a permis de stimuler l'audience de différentes manières sur un sujet pouvant être difficile à aborder avec le grand public. C'était un moment de plaisir partagé entre tous qui a rendu le sujet de la forêt, des arbres face au changement climatique plus compréhensible.

Les marchés, expositions et

Un « marché » d'artisans et de producteurs locaux a été mis en place, la particularité de ce marché porte sur le fait que tous les participants devaient être liés au thème principal, par exemple : tourneur sur bois, pépiniériste, maraîcher, maître coutelier, etc.

Une exposition était également présente sur le salon, elle abordait le sujet des espaces naturels sensibles en région Centre-Val-de-Loire.

De plus, nous disposons d'adhérents qui sont d'excellents photographes, nous avons organisé un concours photo afin de leur permettre d'exposer leurs photos sur les arbres de Sologne. Le concours portait sur Les Arbres de Sologne avec deux catégories, couleur et noir et blanc. Il y a eu 8 participants, nous avons récolté 26 photos, 6 étaient hors concours, 18 dans la catégorie couleurs, 2 dans la catégorie noir et blanc. 8 photos ont été exposées, dont les gagnantes de chaque catégorie.

- 4 adhésions sur le département 37
- 15 adhésions hors région CVL
- Dont 8 structures
- 121 femmes
- 101 hommes
- 50 familles qui comptent pour 2,5 personnes soit 125 personnes au total en moyenne

Soit un total de 292 adhérents sur 2025 (117 individuelles + 8 structures + 50 familles* 2,5)

COMMISSION COMMUNICATION ET VIE ASSOCIATIVE

Initiée en 2010, cette commission est formée de salariés, d'administrateurs et d'adhérents qui ont tous l'envie et la volonté de rassembler et de dynamiser notre vie associative. Leur but est de mettre en avant les adhérents et les bénévoles de l'association en organisant diverses manifestations afin de les remercier et également de créer du lien, de mobiliser et sensibiliser le plus de personnes possible sur la mission principale de l'association : la protection de la nature et de l'environnement.

La commission ne s'est pas réunie en 2025 par

GROUPE ORNITHOLOGIQUE

Notre groupe ornithologique a organisé en 2025 onze sorties sur l'avifaune pour les adhérents de l'association (les oiseaux hivernants, les oiseaux migrateurs, le suivi des espèces patrimoniales nicheurs de Sologne, les chants des oiseaux), ainsi que deux réunions de cadrage en lien avec nos objectifs concernant l'avifaune.

Comptage des oiseaux d'eau hivernants

Chaque année, à la mi-janvier, a lieu l'enquête internationale sur les oiseaux d'eau hivernants coordonnée par WETLANDS International. Lors de cet événement organisé par notre association pour la Sologne, 50 étangs en plus de la Loire et de l'étang de

Suivi de la nidification des oiseaux patrimoniaux en Sologne

Des bénévoles de SNE recensent chaque année, au printemps et en été, les espèces dites « patrimoniales » qui nichent en Sologne, c'est-à-dire des espèces d'oiseaux qui se reproduisent en faibles effectifs sur l'ensemble du territoire national et pour lesquelles la Sologne revêt un intérêt spécifique.

Il s'agit du Grèbe à cou noir, du Butor étoilé, du Blongios nain, de la Grande Aigrette, du Héron pourpré, du Bihoreau gris, du Héron gardebœuf, de l'Aigrette garzette, de la Sarcelle d'été, de la Nette rousse, de l'Aigle botté, du Busard des roseaux, du Balbuzard pêcheur, du Milan noir, de la Mouette rieuse, de la Mouette mélanocéphale, des Guifettes moustac et noire, de la Sterne pierregarin, du Guêpier d'Europe, de la Cisticole des joncs, de la Rousserolle turdoïde et de la Bouscarle de Cetti. Nous avons assuré, comme chaque

manque de temps et de créneaux disponibles. En 2026, plein de projets sont en cours et la commission communication va travailler sur ces beaux projets comme l'événement en octobre 2026, la journée des adhérents, etc.

Du coup, si vous aussi vous voulez rassembler et sensibiliser le plus de personnes possible, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : Clotilde Robert - communication@sologne-nature.org

Sudais ont été comptés le dimanche 12 janvier 2025. Le nombre total de participants a été de 24 cette année (16 de SNE, 6 de Loir-et-Cher Nature, 2 de l'Office français de la biodiversité).

La synthèse globale de ces comptages permet d'estimer la taille des populations, d'évaluer les tendances numériques et de cartographier la répartition des espèces à l'échelle de la voie de migration est-atlantique.

année, le suivi régulier d'une soixantaine d'étangs à raison de 2 à 3 passages par mois d'une durée d'observation d'environ 20 minutes par site.

Les résultats en 2025 sont satisfaisants pour la plupart des espèces d'oiseaux et bons à très bons pour certains : mouette rieuse (1545 couples), héron pourpré (44 couples), bihoreau gris (118 nids), aigrette garzette (34 nids) et un record pour la rousserolle turdoïde, avec 11 mâles chanteurs pour la Sologne.



Rousserolle turdoïde © Frédéric Pelsy

GROUPE BOTANIQUE

Les activités du groupe botanique de SNE en 2025 : trois ateliers, deux réunions et six sorties sur le terrain ont été organisés.

Nous avons proposé des ateliers botaniques sur différentes familles, comme les mousses, les fougères et les orchidées, suivis le plus souvent par des sorties sur le terrain. D'autres sorties thématiques ont eu lieu comme "Bourgeons et écorces des arbres et arbustes", "Salades sauvages", "Plantes des zones humides" et "Champignons". Une réunion de bilan de l'année 2025 et l'élaboration du programme pour l'année 2027 ont conclu cette année.

Les différentes thématiques abordées sont préparées par les membres du groupe botanique.

Exposition Champignons

L'exposition mycologique réalisée conjointement par le groupe botanique de SNE et la Société d'histoire naturelle du Loir-et-Cher le 26 octobre a été un vrai succès. Tout d'abord du fait de la collaboration de nombreux mycologues. Au total, ce sont 185 espèces de champignons qui ont été exposées à Romorantin-Lanthenay dans la salle du centre social Saint-Exupéry où se déroulait l'exposition. En effet, notre événement s'est déroulé en même temps que les Journées gastronomiques de Sologne, installées en face de notre lieu d'exposition, ce qui nous a permis d'avoir un flux permanent de visiteurs pour une fréquentation au final de plus de 400 visiteurs sur la journée du dimanche !

De nombreux bénévoles de SNE ont participé à la collecte des champignons, à la réalisation des supports de l'exposition, ainsi qu'à sa mise en place le samedi et ont assuré l'animation et la permanence du dimanche. Un grand MERCI à eux !



GROUPE MAMMIFÈRES

Le groupe « mammifères » est riche d'une quarantaine de bénévoles, débutants ou experts, tout le monde est le bienvenu. Ensemble, nous cherchons à nous former et à mieux connaître les mammifères de Sologne.

En 2025, le groupe est venu prêter main-forte aux activités salariées de l'association. Il a participé aux activités suivantes :

- Inventaire des chauves-souris au sein des caves de la vallée du Cher,
- Plusieurs sorties crépusculaires de recherche d'arbres-gîtes pour les chauves-souris,
- Plusieurs sorties de gîtes dans le cadre du suivi des colonies de chauves-souris en milieu bâti,
- Plusieurs sorties à Lamotte-Beuvron et Salbris pour identifier les chauves-souris présentes dans les bâtiments à restaurer,

- Formation sur les micromammifères,
- Pose de piège photographique sur le site Riton Cornet.

Aujourd'hui, il est important de continuer dans cette dynamique ! Si vous avez envie de découvrir les mammifères de Sologne ou tout simplement de vivre des moments conviviaux aux côtés des autres bénévoles et des salariés de notre association, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Apportez avec vous vos envies, vos idées, vos compétences de bricoleur, d'écrivain ou d'observateur, ou venez simplement découvrir les mammifères de la Sologne !

Suivi annuel des sites d'hibernation des chauves-souris en vallée du Cher

L'étude et la protection des chauves-souris

est une des actions phares de SNE. Ainsi, depuis 40 ans, l'association se penche sur ces animaux fascinants en Sologne et en vallée du Cher. Comment ? En réalisant le suivi et l'inventaire des chauves-souris en hibernation dans les caves, par exemple. Mais aussi en sensibilisant les propriétaires de ces milieux à la préservation de ces animaux dans cette période charnière de leur cycle de vie. Eh oui, durant l'hiver, leur cœur ralentit à seulement 25 battements par minute et elles réalisent fréquemment des apnées pouvant durer 90 minutes !

Les prospections des caves de la vallée du Cher sont réalisées depuis la naissance de notre association. Durant l'hiver 1990-1991, 1193 chauves-souris ont été comptées sur 29 caves de la vallée du Cher !

WEEKEND NATURALISTES SOLOGNE

Lors de cet événement annuel, qui a lieu le weekend de la Pentecôte, nous prospectons des sites que nous connaissons peu ou pas pour relever leurs valeurs floristiques et faunistiques. Toutes les disciplines naturalistes sont pratiquées, et ce quel que soit le niveau des participants (botanique, ornithologie, mammalogie, entomologie, etc.).

COMMISSION BIODIVERSITÉ

La commission « Biodiversité » a pour vocation de créer du lien entre les actions des différents groupes naturalistes actifs depuis la création de Sologne Nature Environnement, de valoriser les nombreuses données naturalistes collectées tout au long de ces années, d'initier les directions à prendre dans nos projets de recherches et d'inventaires naturalistes et d'apporter ses compétences au niveau du conseil d'administration.

Nous nous sommes réunis cinq fois en 2025. Les thématiques abordées étaient : les jardins pour la biodiversité, les futurs inventaires faune et flore et la gestion du terrain Riton Cornet, les journées de la biodiversité, les nouvelles de la cellule "Loup" de la région Centre-Val de Loire, le relancement de l'atlas des odonates du Loir-et-Cher, ...

Le grand projet pour cette année était encore "Les jardins pour la biodiversité" ! Ces jardins privés ont un énorme potentiel pour contribuer à la préservation de la faune et de la flore et c'est nous tous qui en sommes les seuls gestionnaires. Nous pouvons individuellement

Aujourd'hui, c'est plus de 65 caves qui sont suivies par Sologne Nature Environnement. Chaque année, le comptage mobilise environ 20 bénévoles de notre association. Chaque premier weekend de février est organisé le comptage régional des chauves-souris en hibernation. Ainsi, toutes les associations de protection de la nature du Centre-Val de Loire comptent en même temps les caves les plus importantes. Cette coordination permet un recensement unique et homogène. C'est aussi un moment convivial, où nos bénévoles se rencontrent et partagent un bon repas, au sein d'une cave bien évidemment. Les comptages de l'hiver 2024-2025 sont finis. Les chiffres sont encore en cours d'analyses.

Les 7 et 8 juin 2025, nous avons prospecté un site sur la commune de Gièvres et nous avons également recensé la faune et la flore de notre nouvelle propriété : le site Riton-Cornet à Romorantin-Lanthenay. Ces deux journées nous ont permis de dresser un inventaire des principaux habitats et espèces intéressants des sites avec de nombreuses espèces floristiques et faunistiques.

contribuer à la préservation de notre précieuse nature. En adoptant des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement, nous avons l'opportunité de soutenir la faune locale et de contribuer à la préservation des espèces. L'idée étant de créer ensemble un espace d'échange et de convivialité autour de nos jardins pour améliorer nos espaces de vie et préserver ceux des futures générations.

Suite à notre communication auprès des adhérents, nous avons visité cette année deux nouveaux jardins pour donner des conseils de gestion pour améliorer l'accueil de la biodiversité.

Avec un nombre réduit de participants à cette commission, nous sommes toujours à la recherche d'adhérents qui voudront bien s'investir dans ce groupe de travail. Des futurs nouveaux membres sont les bienvenus !



GROUPE SITE RITON CORNET, LA NATURE EN VILLE

Depuis avril 2024, Sologne Nature Environnement est propriétaire d'un terrain de 3 hectares situé face à nos locaux (rue de Sellsur-Cher à Romorantin-Lanthenay) suite à la donation de Mme Annick Cornet-Campus avant son décès.

Le groupe « Site Riton Cornet, La Nature en Ville » est riche d'une trentaine de bénévoles qui œuvrent pour préserver et valoriser la biodiversité présente sur ce terrain composé de plusieurs habitats (prairie, boisement, cours d'eau...). Parmi le groupe, 4 bénévoles ont un rôle d'ambassadeurs : ils sont porte-paroles des bénévoles et organisent la mise en place de temps forts sur le site (organisation et préparation de réunions mensuelles, organisation d'activités précises (inventaires, animations, gestion du site). Une salariée référente au projet accompagne au besoin les bénévoles pour réaliser les actions avec un appui technique.



Soutenu par la commune de Romorantin-Lanthenay et le Fonds pour le développement de la vie associative en 2025, le groupe a mis en place les actions suivantes :

- Une réunion mensuelle du groupe bénévole
- Installations et relevés de piège-photo pour l'inventaire des mammifères

- Inventaires faunistique et floristique en partenariat avec le groupe ornithologique, botanique, et biodiversité
- La gestion du site via des temps d'entretien des chemins d'accès, le ramassage ponctuel des déchets, la fauche d'une partie de la prairie, l'arrachage et la coupe de bambou
- Pour l'accueil de la biodiversité, la plantation d'arbres fruitiers, l'aménagement d'hibernaculum
- Un pot de l'amitié avec les habitants de proximité
- Une co-animation entre 2 bénévoles et 1 salariée d'une animation sur les traces et indices de présence des animaux sur le site à destination du grand public
- La rédaction d'articles sur l'actualité du site Riton Cornet publié dans la lettre d'information Sologne Nature Info
- La création d'un logo en lien avec notre chargée de communication
- L'accompagnement de jeunes scouts âgés de 13 à 17 ans à la découverte et l'entretien du site

En 2026, le groupe va continuer ces actions sur le site et en mettre de nouvelles en place telles que la restauration des zones humides du site grâce au soutien de la Fondation Banque Populaire et au soutien de la commune de Romorantin-Lanthenay.

OBS ' SOLOGNE

Obs'Sologne (www.obssologne.fr) est le nouveau portail de la nature en Sologne. Cette base de données collaborative est ouverte à tous. Grâce à elle, il est possible pour n'importe quel passionné, ou curieux de la nature, de découvrir la faune et la flore du territoire. Par exemple, il est possible de connaître toutes les espèces d'oiseaux recensées en Sologne, mais aussi de consulter les mammifères déjà vus sur une commune. Mieux encore, tout le monde peut faire avancer la connaissance en s'inscrivant sur cette base et en saisissant ses observations ! Une mésange charbonnière fréquente votre mangeoire ? Vous pouvez le signaler ! Vous avez croisé un hérisson dans un parc ? Ça nous intéresse ! Ou encore, si vous avez déjà eu la chance de rencontrer la fameuse salamandre tachetée, alors faites-le savoir ! Et même lorsque vous croisez un

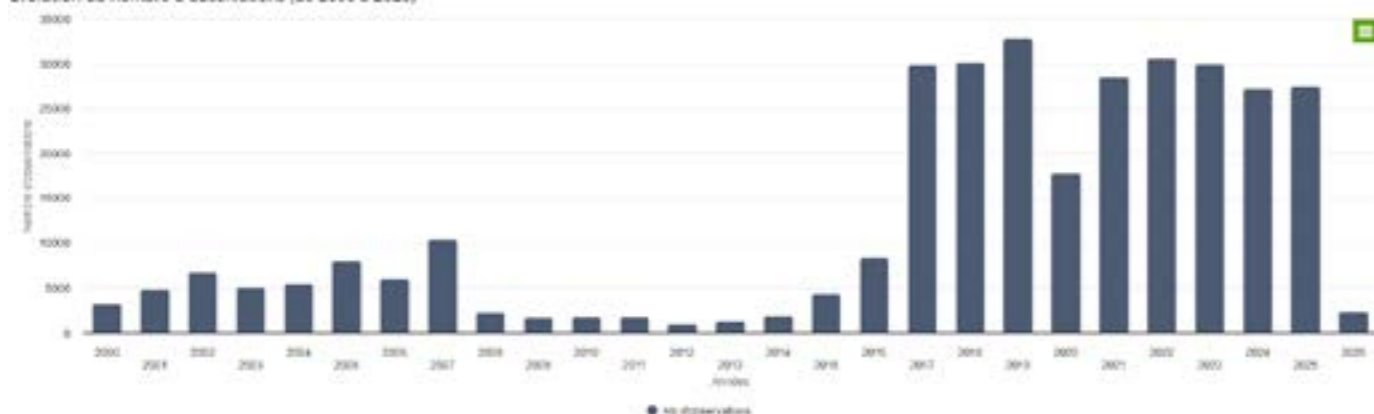
animal mort sur la route, vous pouvez nous communiquer cette information.

Toutes les observations sur la nature sont bonnes à partager ! Les données permettent à l'association de mieux connaître la nature, de suivre son évolution, et de mettre en place des actions de préservation pour la nature et la Sologne. En quelques clics, vous pourrez parcourir le site, créer un compte ou saisir vos observations. Vous avez même accès à des tutoriels vidéo ou textes pour prendre en main le site, en toute facilité.

À ce jour, Obs'Sologne compile 348 763 données renseignées sur la base. En 2025, un total de 27 548 données est enregistré et divisé en 945 taxons. Parmi celles-ci, il y a 211 espèces d'oiseaux, 180 papillons, 222 plantes, 57 mammifères, 30 de libellules, 97 de coléoptères, 22 d'araignées, 58 d'hémiptères, 8 de reptiles, 13 d'amphibiens, 7 d'orthoptères, 15 autres espèces d'insectes, et 10 de mollusques.

Par rapport à 2024, 236 observations supplémentaires sont recensées en 2025.

Evolution du nombre d'observations (de 2000 à 2026)



REMERCIEMENTS

Toute l'équipe du Conseil d'Administration, les permanents et l'ensemble des adhérents de Sologne Nature Environnement tiennent ici à remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien dans la réalisation de nos différentes missions ainsi que nos partenaires, qu'ils soient institutionnels, privés ou associatifs, et que nous ne nommerons pas individuellement de crainte d'en oublier quelques-uns, tant ils ont été nombreux. Ceux-ci se reconnaîtront très facilement dans ce rapport annuel, que nous leur dédions, car c'est aussi le leur.

Rapport financier

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025

CHARGES		PRODUITS	
CHARGES D'EXPLOITATION	483 967	PRODUITS D'EXPLOITATION	493 382
Achats de marchandises	318	Ventes de marchandises	3 291
Autres achats et charges externes	64 461	Vente de services	137 708
Impôts, taxes et versements assimilés	5814	Concours publics et subventions d'exploitation	249 264
Salaires et traitements	281 992	Reprises sur provisions, transfert de charges	20 645
Charges sociales	78 015	Reprise provision retraite	0
Dotations aux amortissements	6 383	Cotisations	5 760
Dotations aux provisions	3 836	Autres produits	2.35
Reports en fonds dédiés	42 507	Reprise fonds dédiés	64 316
Autres charges	614		
CHARGES FINANCIERES	3 525	PRODUITS FINANCIERS	828
Intérêts et charges assimilées	3 525	Autres intérêts et produits assimilés	828
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
Sur opérations de gestion	0	Produits exceptionnels sur opérations en capital	0
Sur opérations en capital	0	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0
TOTAL DES CHARGES	487 492	TOTAL DES PRODUITS	494 210
RESULTAT DE L'EXERCICE		EXCÉDENT 6 719 €	

BILAN 2025

ACTIF			PASSIF		
	BRUT	AMORT.	NET		
ACTIF IMMOBILISE	126 633	114 801	11 832	FONDS PROPRES	- 17 079
	Brut	Amortissement	Net	Fonds propres sans droit de reprise	9 159
Immobilisations incorporelles	5 094	5 094		Réserves	0
Immobilisations corporelles	120 199	109 707	5 492	Report à nouveau	- 38 040
Immobilisations financières	1 340		1 340	Excédent ou déficit	6 719
ACTIF CIRCULANT	191 048		191 048	Subventions investissement	5 083
Créances Usagers et comptes rattachés	15 595		15 595	FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	54 131
Autres créances	75 686		75 686	PROVISIONS	47 082
Disponibilités	98 525		98 525	DETTES	118 745
Avances et acomptes				Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 616
Charges constatées d'avance	1 241		1 241	Dettes fiscales et sociales	55 129
				Emprunts et dettes auprès des tablissements de crédit	54 000
TOTAUX	317 681	114 801	202 880		202 880



www.sologne-nature.org

Document rédigé par Sologne Nature Environnement - Imprimé par nos soins sur papier recyclé
Crédits photos : Sologne Nature Environnement



Coordonnées

Sologne Nature Environnement

Château de Beauvais - 23 rue de Selles-sur-Cher
41200 Romorantin-Lanthenay

☎ 0254 76 27 18 ✉ info@sologne-nature.org

🌐 www.sologne-nature.org

📘 facebook.com/SologneNatureEnvironmt

📷 instagram.com/sologne_nature_environnement/